

LES MOBILIERS DOLMÉNIQUES DU MUSÉE DE SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (Tarn-et-Garonne)

par Jean CLOTTES et Paul DARASSE

Historique et localisation géographique.

De 1923 à 1926, l'un de nous (P. D.) a fouillé une quinzaine de dolmens dans la région de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne). Malheureusement, la grande inondation de 1930 a ravagé la maison où était entreposé le produit des fouilles, ce qui eut pour conséquence la disparition de tout le matériel anthropologique, ainsi que des notes et des plans. Seul, le mobilier, déposé au Musée local, nous est parvenu. La richesse et l'intérêt de ce mobilier inédit méritaient qu'il fût tiré de l'oubli, malgré certaines incertitudes dues à l'ancienneté des fouilles et à l'absence des documents.

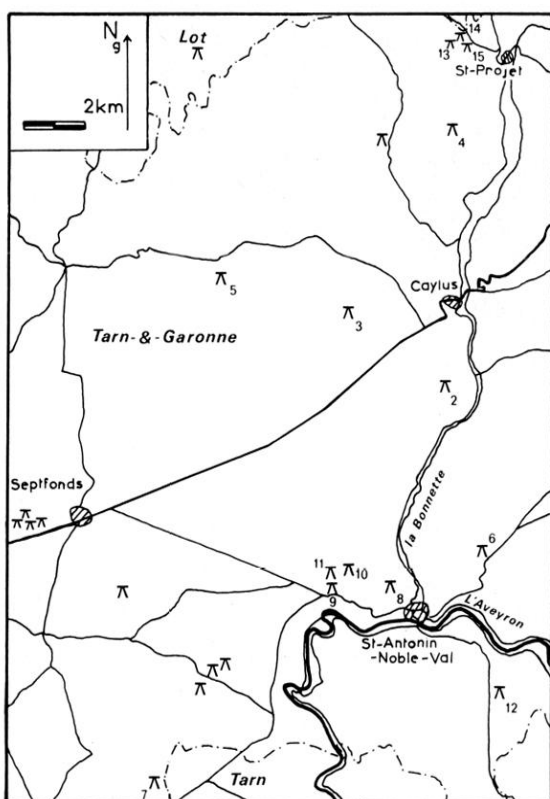
Nous avons recherché les monuments fouillés pour en dresser le plan, et nous avons terminé la fouille incomplète du dolmen de La Veyrie 2 (Saint-Antonin). En dépit de longues recherches, nous n'avons pu retrouver les dolmens de Poussou (Caylus), Pataou (Lacapelle-Livron) et Le Bretou 2 (Saint-Antonin). Nous ne pouvons donc donner leur plan, non plus que celui du dolmen de Crabuilles (Mouillac), entièrement détruit.

L'inventaire exhaustif des dolmens du Tarn-et-Garonne reste à faire. La carte que nous donnons (fig. 1) ne doit donc pas être considérée comme une carte de répartition des dolmens du Bas-Quercy oriental, mais simplement comme une carte de localisation des monuments présentés ; bien que nous ayons ajouté quelques autres dolmens déjà publiés (dolmens de Finelles, Septfonds¹, par exemple) ou que nous connaissions, cette carte reste vraisemblablement très incomplète.

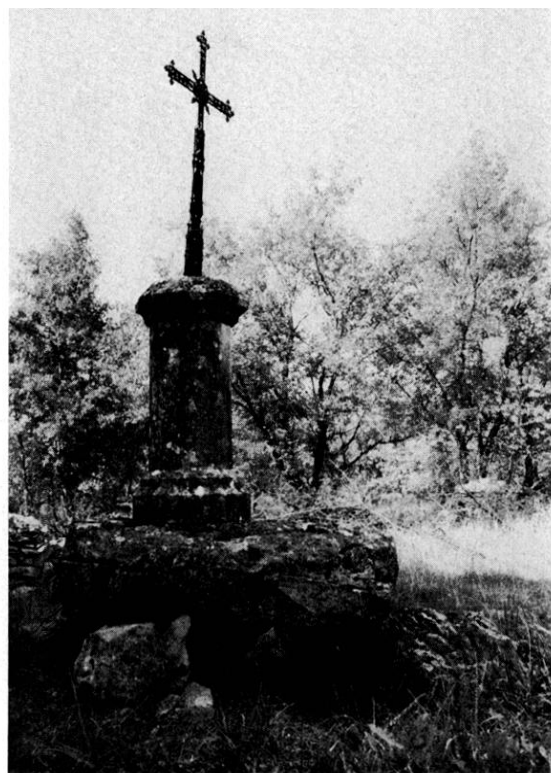
La partie du Tarn-et-Garonne où se trouvent ces dolmens est située dans le sud-est du Quercy. Elle est limitée au nord par le département du Lot, et au sud par celui du Tarn. À l'ouest et à l'est, les limites sont d'ordre géologique : en effet, les dolmens de Septfonds, érigés sur un affleurement de calcaire séquanien (dit calcaire de Septfonds), compact et dur, à grandes dalles, sont isolés au contact des mollasses du Stampien (mollasse de l'Agenais) qui couvrent toute la partie sud du Bas-Quercy. À l'est, la vallée de la Bonnette (affluent de l'Aveyron) sépare les calcaires en bancs (calcaires bajocien, bathonien, callovien-oxfordien, argovien-rauracien), qui ont fourni les dalles exploitées par les constructeurs de dolmens², des marnes et des mauvais calcaires du Lias où nous ne connaissons aucun monument : le dolmen n° 6 (Saint-Antonin : le Bosc) a été bâti sur un des rares affleurements de calcaire bajocien qui se trouvent à l'est de la Bonnette (fig. 1). Les dolmens qui font l'objet de

1. J. CAUSSANEL et J. ARNAL : Le dolmen de Peyroievado-Finelles, commune de Septfonds (T. et G.). *Bull. Mus. Anthropol. Préhist. de Monaco*, IX, 1962, p. 207-220.

2. Sauf précision contraire, tous les dolmens cités sont faits dans des dalles appartenant au calcaire local.



1 Situation géographique des dolmens cités (les numéros renvoient à ceux des dolmens présentés dans le texte).



2 Le dolmen de Saint-Amans (Caylus, T. et G.), dit « La Croix de la Mission ».

notre étude s'inscrivent donc dans la partie sud de la longue traînée des dolmens du Quercy qui, du nord au sud, va de Saint-Cernin-de-Larche en Corrèze jusqu'à Bruniquel dans le Tarn-et-Garonne, couvrant les régions méridionales de la Corrèze³, la majeure partie du département du Lot, l'ouest de l'Aveyron (région de Villefranche-de-Rouergue, Martiel)⁴, l'est du Tarn-et-Garonne⁵ et l'extrême ouest du Tarn⁶.

LES MONUMENTS ET LEUR MOBILIER

TARN.

1. Commune de *Marnaves* ; lieu-dit *Mas de l'Homp* ou *Rivet 1* (fig. 5, n° 1, fig. 19, n° 1).

Le dolmen du Mas de l'Homp fait partie d'un groupe de trois dolmens situés à peu de distance (100 et 500 m) les uns des autres. Il est situé sur une limite de parcelles et appartient à deux proprié-

3. J. COUCHARD : Constructions et monuments préhistoriques de la Corrèze. *Bull. Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, XC, 1968, p. 1-78.

4. J. CAUSSANEL et J. ARNAL : Présentation de quelques dolmens du Quercy-Rouergue. *Bull. Mus. Anthropol. Préhist. de Monaco*, VI, 1959, p. 229-300.

5. Les dolmens les plus méridionaux de cette traînée ont été étudiés par R. GUICHARNAUD : Les dolmens du Pech, commune de Bruniquel. *Bull. Soc. Sc. Nat. de T. et G.*, 1967-8, p. 20-34.

6. Les dolmens du Tarn, en partie inédits, ont été recensés par J. LAUTIER. Les mobiliers sont pour la plupart conservés au Musée d'Albi.

taires différents. Seul l'un d'eux a autorisé P. Darasse à effectuer des fouilles, qui de ce fait n'ont été que très partielles. En 1958, des fouilleurs clandestins ont bouleversé la partie restante du remplissage. En 1959, MM. Delpech et Farrenc ont repris l'étude de ce petit monument et l'ont publié en 1961⁷.

Les trois dolmens de Marnaves se trouvent : « dans le grès permien qui affleure en surface en blocs arrondis et malgré cela les matériaux de construction, supports et table quand il y en a, sont empruntés à un calcaire du Lias (...) qui se trouve, au plus près, à 300 ou 400 m des dolmens de Rivet »⁷.

Le dolmen 1 de Rivet (indifféremment appelé dolmen du Mas de l'Homp) possède une orientation n.ne-s.so (azimut environ 200°), exceptionnelle en Quercy. La chambre rectangulaire est délimitée par deux supports et une dalle de fond de faible épaisseur. La table, si elle a existé, a disparu. Les auteurs ont observé qu'il ne semblait pas y avoir de tumulus et que « les supports ont été mis sur les côtés d'une fosse creusée dans le sol et ils affleurent à la surface du sol par leurs parties les plus hautes »⁷. Dans l'est de la chambre, où subsistait une zone non remaniée, ils ont constaté la présence d'un dallage à la base du remplissage.

Ce dolmen a livré plus de 320 dents, représentant de 10 à 20 inhumations au minimum, ainsi que « deux petits éclats de silex informes »⁷ à MM. Delpech et Farrenc, une pointe de flèche et une plaquette de schiste à P. Darasse.

La pointe de flèche (fig. 5, n° 1), à pédoncule et ailerons, de petite taille et de couleur blanche, est faite dans un très mauvais silex ; l'un de ses côtés est concave, l'autre est irrégulier ; un aileron et le pédoncule sont cassés ; l'aileron intact, bien dégagé, est pointu.

La plaquette de schiste (fig. 19, n° 1), mesure 13,4 cm × 5,7 cm. De forme ovale, elle est plus large au sommet qu'à la base. Nous pouvons parler de sommet, exceptionnellement, car elle porte une ébauche de perforation : le trou a été attaqué de part et d'autre de la pièce, mais n'a pas été entièrement foré. Le dessin de cette plaquette a été publié en 1961⁷.

A noter qu'une deuxième plaquette en schiste, de forme rectangulaire, sans perforation, a été découverte par les fouilleurs cités dans le dolmen 2 de Rivet, situé à 100 m à l'ouest du précédent.

TARN-ET-GARONNE.

2. Commune de Caylus ; lieu-dit *Saint-Amans* (fig. 2, fig. 3 n° 2, fig. 4 n° 2, fig. 5 n° 2, fig. 19 n° 2).

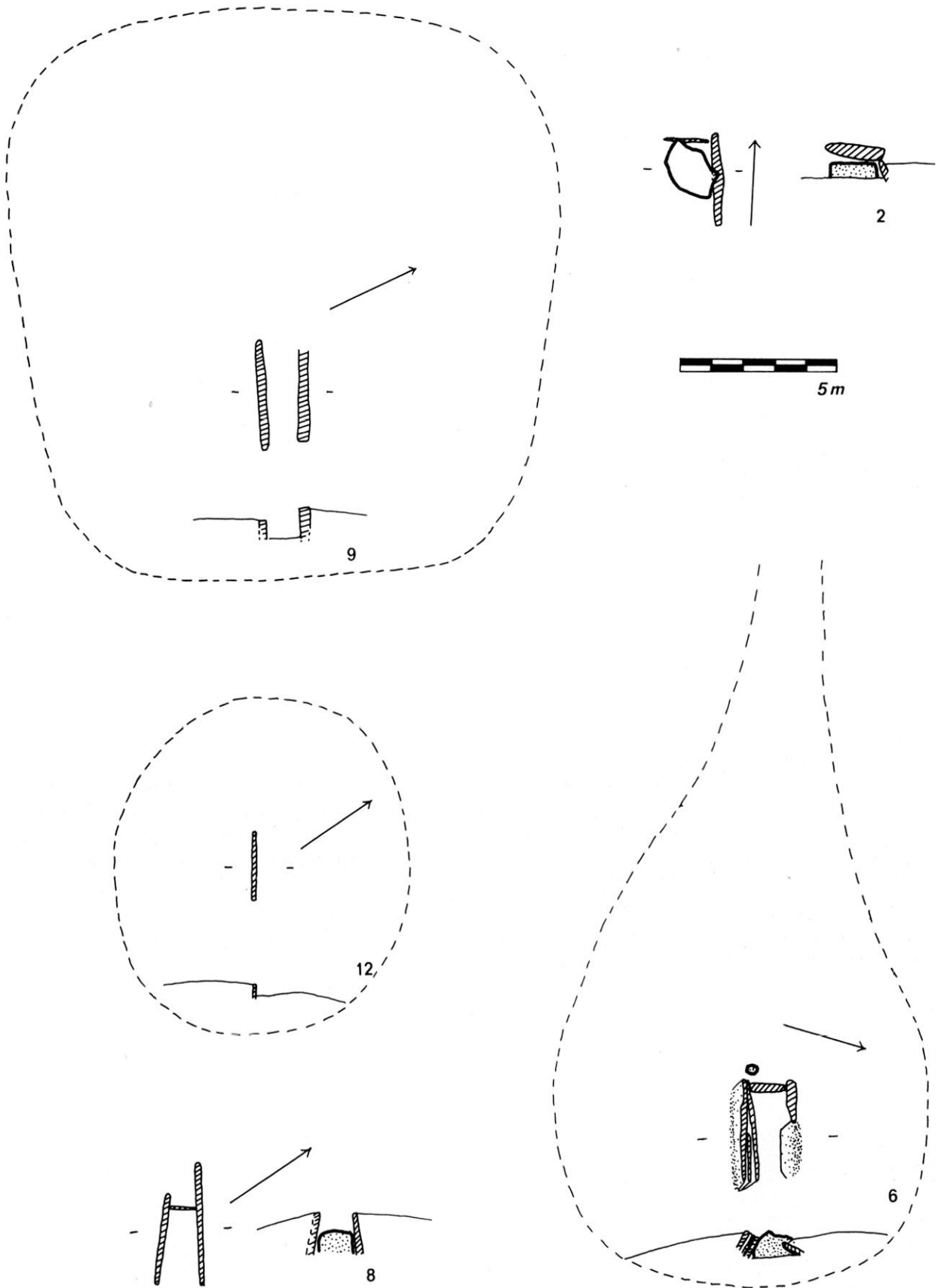
Ce petit dolmen, dont la chambre mesure 2 m × 1,50 m maximum, présente un des plus beaux exemples de dolmen christianisé que l'on puisse voir : une colonne, servant de piédestal à une croix, a été bâtie au siècle dernier sur la table même du monument, qui n'est plus connu dans la région que sous le nom de « La Croix de la Mission ».

L'état du dolmen, en conséquence peut-être de cette transformation, est assez médiocre : le support gauche manque ; la table, à la surface de laquelle se trouvent de profondes cupules naturelles, est soutenue du côté gauche par des pierres amoncelées ; elle ne couvre que les deux tiers de la chambre, qui est fermée au nord par une dalle de fond encore en place. Ce monument, orienté presque exactement plein nord (azimut 175° (7/1970)), a été construit sur une légère pente, sur le calcaire du Bathonien inférieur (JII-III), avec des matériaux vraisemblablement pris sur place. Nous n'avons remarqué aucune trace de tumulus, peut-être parce que les dalles paraissent avoir été profondément enterrées.

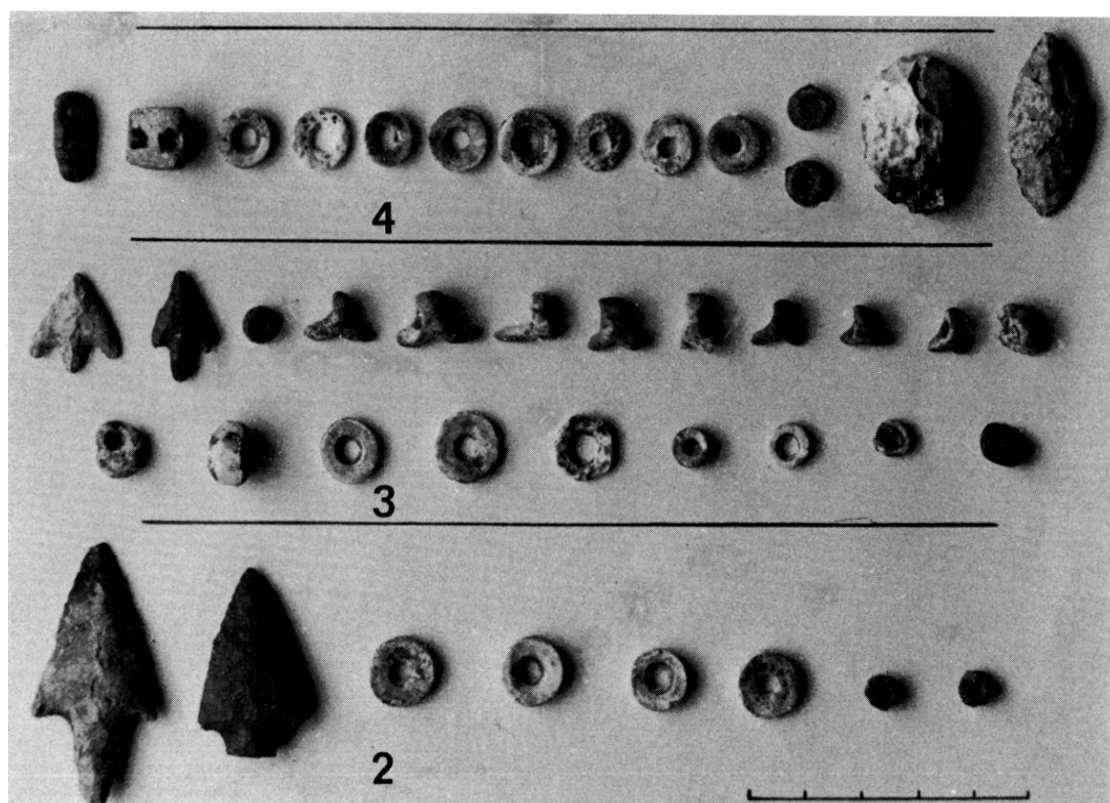
Le remplissage avait été entièrement bouleversé avant la fouille. Le mobilier recueilli comprend :

2 pointes de flèches à crans (fig. 4, n° 2 ; fig. 5, n° 2) : la première, en chaille grise, à crans peu marqués, a le pédoncule cassé. La seconde, en silex bleuté cacholonné, possède des crans bien marqués qui pourraient presque être qualifiés d'ailerons, l'un d'eux étant d'ailleurs nettement plus dégagé que l'autre. Elle est retouchée sur les deux faces, comme la plupart des pièces que nous présentons, mais l'une des faces a conservé une large plage non retouchée ;

7. M. DELPECH et G. FARRENC : Les dolmens de Marnaves. *Rev. du Tarn*, 1961, p. 434-439.



3 Plans et coupes des dolmens de Saint-Amans (Caylus ; n° 2), le Bosc (Saint-Antonin ; n° 6), Pech d'Ax (Saint-Antonin ; n° 8), La Veyrie 1 (Saint-Antonin ; n° 9), Sainte-Sabine (Saint-Antonin ; n° 12).



4 Mobiliers des dolmens de Saint-Amans (Caylus ; n° 2), Poussou (Caylus ; n° 3) et Pataou (Lacapelle-Livron ; n° 4).

la pointe est cassée ; le pédoncule, long, est arrondi à la base. Une autre flèche, en silex, à pédoncule et ailerons, a été égarée depuis la découverte.

1 plaquette de schiste polie, de forme ovale, ébréchée à une extrémité, non perforée (9,3 cm × 0,9 cm d'épaisseur × 4,8 cm de largeur maximum) (fig. 19, n° 2).

2 petites perles annulaires en cuivre (non analysées), faites au moyen de lamelles enroulées.

4 perles annulaires en test, de taille relativement grande (1,1 cm).

3. Commune de Caylus ; lieu-dit Poussou (fig. 4 n° 3, fig. 5 n° 3, fig. 19 n° 3).

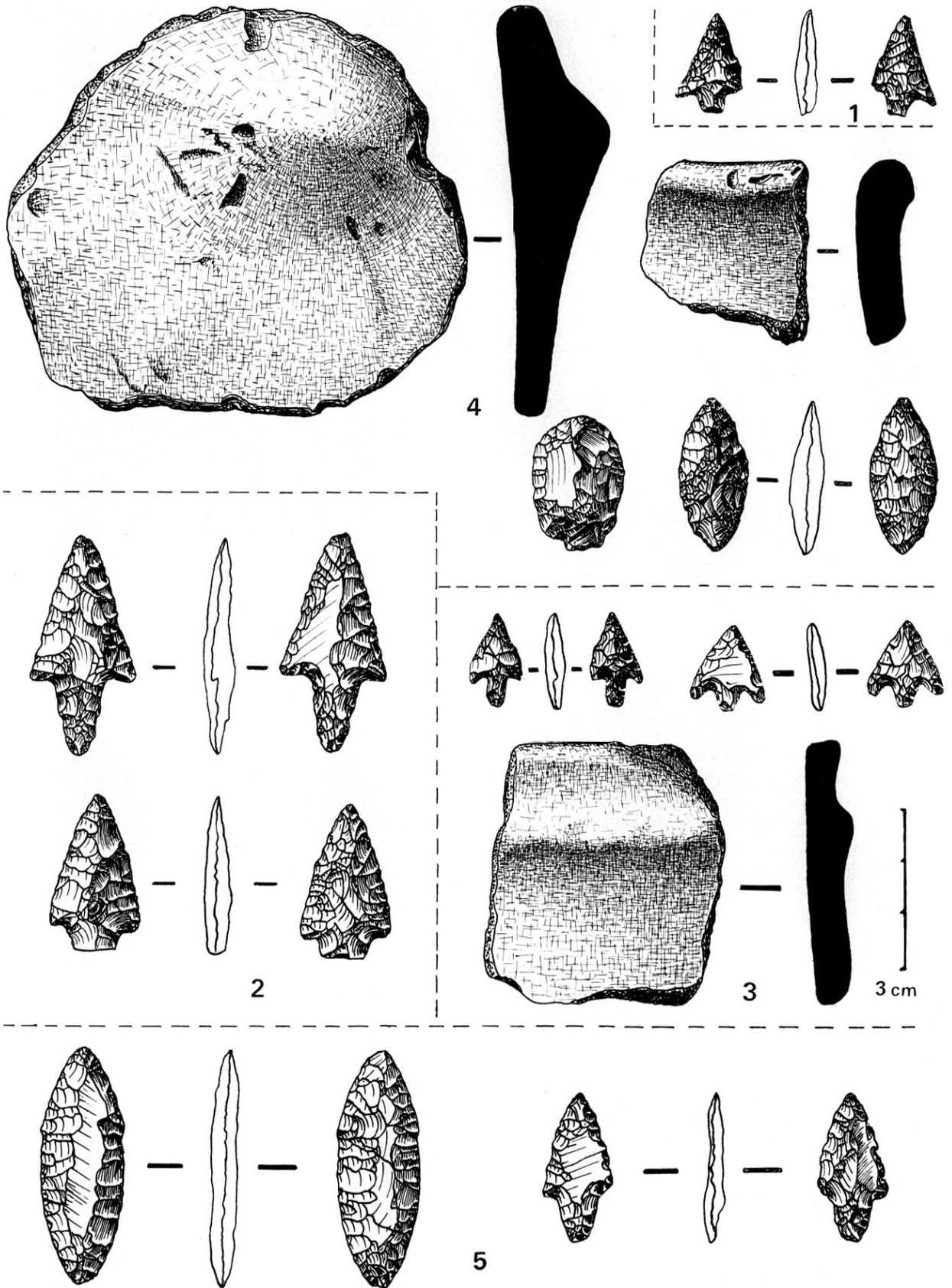
La sépulture de Poussou, située sur les calcaires du Bathonien supérieur (JI), présente un cas très particulier, unique à ce jour en Quercy. Nous n'employons pas le terme de dolmen à dessein, car il s'agit en fait d'une sépulture individuelle, de très faibles dimensions (1 m de longueur × 0,80 m de largeur × 0,25 à 0,40 m de profondeur maximum), délimitée par des dalles plantées de chant en pleine terre et dont la tranche dépassait à peine la surface du sol.

Dans cette ciste, P. Darasse a découvert les restes d'un squelette d'enfant âgé de 8 à 10 ans. Bien que ce squelette soit très incomplet, la proximité de la surface qui permet d'envisager des remaniements, interdit de conclure à une sépulture en deux temps. Aucun autre vestige humain n'a été trouvé dans la ciste.

Le mobilier comprenait :

2 pointes de flèches, de très petite taille, trouvées vers le milieu du corps. La première, en silex gris, mesure 1,85 cm × 0,3 cm d'épaisseur × 1,1 cm de largeur maximum. Les côtés sont irréguliers, les ailerons, légèrement rentrants, sont peu marqués ; le pédoncule, assez long, possède une base arrondie.

La deuxième, en silex entièrement cacholonné, est encore plus petite (1,65 cm × 0,29 cm × 1,6 cm). Le pédoncule et les ailerons bien dégagés sont arrondis. Sur une face, seuls les bords et le pédoncule ont été retouchés, alors que les retouches couvrent toute la surface de l'autre face.



5 Mobilier lithique des dolmens de Mas de l'Homp (Marnaves, Tarn ; n° 1), Saint-Amans (Caylus ; n° 2), Poussou (Caylus ; n° 3), Pataou (Lacapelle-Livron ; n° 4) et Crabuilles (Mouillac ; n° 5).

Ce n'est certainement pas un hasard si ces deux minuscules pointes de flèches, les plus petites que nous connaissions en Quercy, ont été découvertes associées à une sépulture d'enfant. Bien que l'adjectif « rituel » soit à manier avec prudence, car comme plusieurs auteurs l'ont déjà fait remarquer, il sert trop souvent à masquer notre ignorance, il semble bien s'agir, dans ce cas précis, d'un rite très particulier, ou tout au moins d'une attention touchante.

1 plaquette de schiste polie, en forme de trapèze-rectangle, ébréchée d'un côté, non perforée (8,5 cm × 0,75 cm × 8,65 cm), se trouvait à droite de la tête de l'enfant (fig. 19, n° 3).

1 fragment de lame assez large, en schiste noir (égarée).

19 perles ont été découvertes dans le voisinage immédiat de la tête. Elles sont très diverses, tant par la forme que le matériau et comprennent : une petite perle annulaire en cuivre (non analysée), faite d'une lamelle enroulée ; neuf perles à ailettes, de la variété à griffes, en calcite ; une perle à pointe en calcite ; une perle bitronconique en os ; sept perles annulaires (quatre en test, dont trois grosses et une petite ; deux en calcite ; une en stéatite).

2 tessons, dont un fragment de rebord très légèrement relevé, d'épaisseur moyenne (0,8 cm), orné d'un cordon simple situé à 1,5 cm sous le bord. La pâte, dure, paraissant bien cuite, est d'un marron assez clair à l'extérieur, très noire et charbonneuse sur la paroi interne et sur toute son épaisseur, à l'exception de l'engobe. Les dégraissants, fins ou très fins, très nombreux, constellent la pâte de points blancs ; ils se composent en majorité de billes de quartz, avec un peu de mica.

Nous reviendrons sur la valeur de ce mobilier, peu abondant mais très intéressant, puisqu'il était associé à une sépulture unique, et que nous pouvons donc considérer comme constituant un seul dépôt.

4. Commune de *Lacapelle-Livron* ; lieu-dit *Palaou* (fig. 4 n° 4, fig. 5 n° 4).

Dans ce dolmen à chambre rectangulaire, situé sur le Bathonien inférieur (JII-III), il ne restait qu'un très faible remplissage reposant directement sur le sol, sans dallage. Nous n'avons pu retrouver ce monument, perdu dans les bois et les taillis du Causse.

Mobilier :

1 petite flèche foliacée, en silex blanc-porcelaine.

1 grattoir sur éclat, également en silex blanc, de forme très régulière, presque rond, retouché sur les bords.

1 perle à pointe à stries horizontales (du type parfois improprement appelé « eu pas-de-vis »), portant trois stries circulaires, et deux cupules sur un côté.

1 bouton prismatique en os à perforation en V (1,15 cm × 1 cm).

10 perles annulaires, comprenant huit perles en test (grandes et moyennes), une perle en calcite et une perle en pierre beige (calcite ambrée ?).

2 tessons. Un gros tesson avec fort mamelon isolé non perforé ; assez épais (1 cm) ; la pâte, très cuite, en surface de couleur brun-chocolat sur les deux faces, est très noire et charbonneuse dans la partie centrale ; les dégraissants, assez fins, sont faits d'éléments quartzeux et calcaires.

L'autre tesson appartient à un fragment de bord ourlé ; la pâte, dure, est de couleur uniformément marron clair ; fins dégraissants de quartz ; épaisseur du vase : 0,9 cm.

5. Commune de *Mouillac* ; lieu-dit *Crabouilles* (fig. 5 n° 5, fig. 6 n° 5).

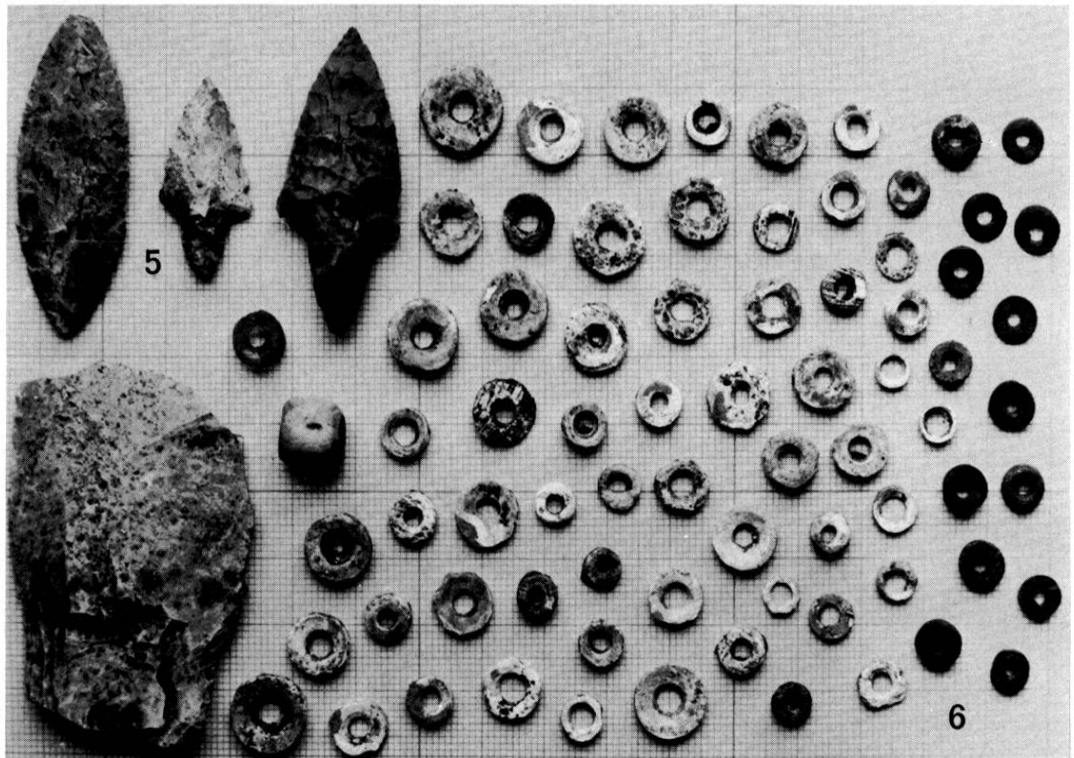
Ce dolmen avait été entièrement détruit dès avant la fouille. En conséquence, le matériel recueilli dans les déblais est peu abondant et se limite à deux pointes de flèches, toutes deux en silex jaune.

La première est une flèche foliacée, très régulière, étroite, portant deux crans latéraux à peine indiqués aux deux cinquièmes supérieurs. Très bien retouchée, au moyen de retouches sub-parallèles partant des deux bords, elle présente une plage réservée, non retouchée, au centre.

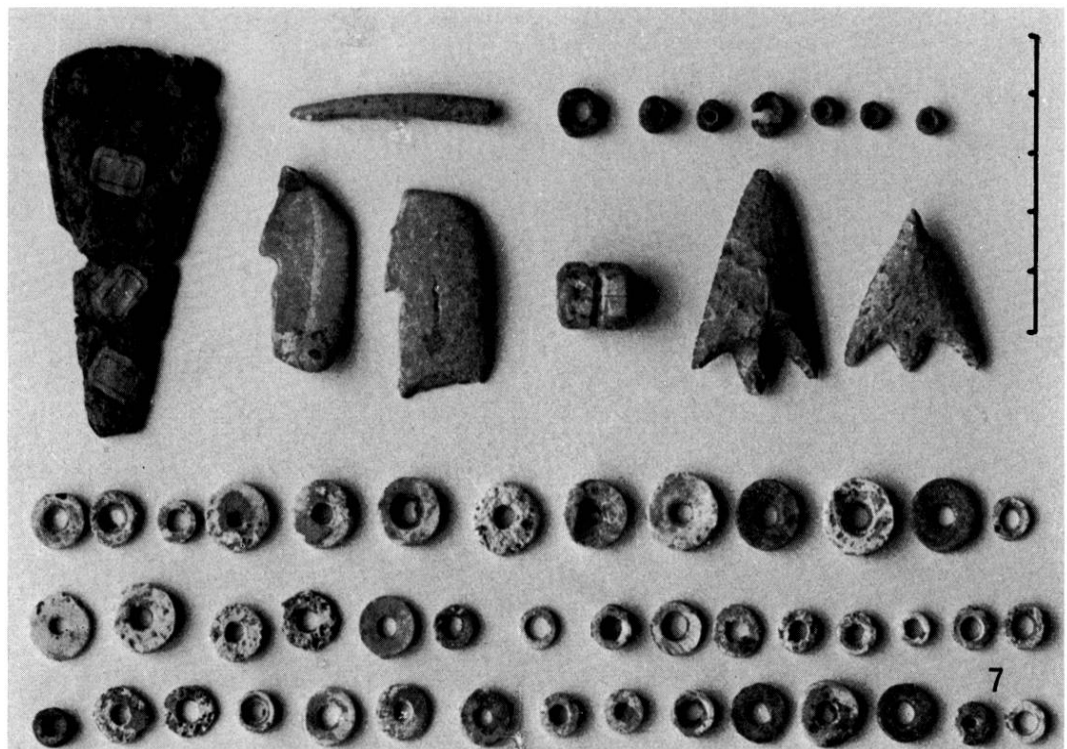
La seconde est une petite flèche à crans ; l'un des crans est pointu, l'autre cassé ; le pédoncule est assez fort. Comme pour la précédente, les retouches n'affectent pas le centre de la pièce mais se limitent à la pointe, au pédoncule (entièrement retouché), et aux bords, qui sont finement dentelés.

6. Commune de *Saint-Antonin-Noble-Val* ; lieu-dit *le Bosc* (fig. 3 n° 6, fig. 6 n° 6, fig. 10 n° 6).

Le dolmen du Bosc a été construit sur les calcaires bajociens que l'on retrouve sporadiquement à l'est de la vallée de la Bonnette. Il se dresse à 150 m à peine du bord du plateau qui domine une petite vallée affluente de l'Aveyron.



6 Mobiliers des dolmens de Crabouilles (Mouillac ; n° 5 ; deux flèches en haut à gauche) et du Bosc (Saint-Antonin ; n° 6).



7 Mobilier du dolmen du Bretou 2 (Saint-Antonin ; n° 7).

La chambre, rectangulaire, est banale ; les supports sont en mauvais état : le support gauche est profondément clivé par le gel sur toute sa longueur, et le support droit est cassé et à moitié couché à l'intérieur de la chambre ; la dalle du fond est encore en place, mais il n'y a aucune trace de la table ; l'orientation de ce monument (azimut 75° (7/1970)) est assez commune. Le dolmen est situé à l'extrémité est d'un tumulus en forme de poire. En fait, nous pensons qu'il était, à l'origine, approximativement au centre d'un tumulus rond, de douze mètres de diamètre environ, et que la levée de terre qui le prolonge à l'ouest pourrait être ce qui reste d'un très ancien mur effondré. Nous avons également remarqué qu'une autre levée de terre, perpendiculaire à la précédente mais moins visible, aboutit à la partie antérieure du support droit.

Bien que l'hypothèse de très vieilles murettes ait notre préférence, car les dolmens ont de tous temps servi de points de repère et ont souvent tenu lieu de bornes utilisées pour la délimitation de parcelles voire de communes, nous ne pouvons écarter la possibilité d'ouvrages à destination inconnue contemporains de l'édification des dolmens.

La chambre de ce dolmen, avant les travaux de P. Darasse, avait été fouillée par un cantonnier. Les déblais ont livré le mobilier suivant :

1 grande pointe de flèche à crans droits, en silex bleu, à gros pédoncule pointu à bords convexes convergents. Les crans ne sont pas situés à la même hauteur, donnant à la pièce une allure dissymétrique. Les bords sont nettement convexes. Les retouches, sub-parallèles sur une face, sont beaucoup moins régulières sur l'autre.

1 gros éclat, fait dans un silex bleuté très cacholonné, portant des retouches à la base du côté droit et quelques retouches inverses du même côté, sur l'autre face.

3 perles annulaires en cuivre (non analysées), faites, comme celles précédemment citées, de minces lamelles enroulées.

74 perles annulaires en matières diverses : 56 en test (de toutes tailles), 9 en jayet, 4 en stéatite, 4 en calcite, une en cristal de roche.

1 perle ronde en os.

7. Commune de *Saint-Antonin-Noble-Val* ; lieu-dit Le Bretou 2 (fig. 7 n° 7, fig. 8 n° 7, fig. 14 n° 7).

Ce dolmen simple, que nous n'avons pas retrouvé, situé sur les calcaires du Séquanien (J4), est appelé Le Bretou 2 pour le distinguer du dolmen du Bretou 1 fouillé et publié par V. Brun⁸, dont le riche mobilier est conservé au Musée de Montauban.

Le dolmen du Bretou 2 a livré les restes de plus de dix inhumations et le mobilier suivant :

2 pointes de flèches faites dans le même silex bleu cacholonné ; bien que de dimensions différentes, elles présentent un aspect très comparable, avec des ailerons longs et pointus bien écartés. La plus petite, trapue, possède des ailerons aussi longs que le pédoncule ; les bords, droits dans la partie supérieure, sont très légèrement convexes sur les ailerons. Le pédoncule de l'autre flèche est cassé à la pointe.

1 poignard triangulaire en bronze, de petites dimensions (6,5 cm × 0,4 cm × 3,2 cm). L'analyse, effectuée par le Laboratoire de Stuttgart à la demande de A. Soutou, a donné 7,6 % d'étain. Ce petit poignard à deux rivets encore en place, est en très mauvais état (fig. 8) ; il est cassé en deux endroits, la pointe manque et un rivet s'est détaché depuis sa trouvaille. La base est à peine arrondie ; une face présente deux légers renflements convergeant en forme de V vers la pointe.

7 perles annulaires en cuivre (non analysées) ; deux d'entre elles sont faites de lamelles enroulées ; les cinq autres peuvent avoir été confectionnées par la technique dite « martelé-fondu » ; ces petites perles annulaires, comme toutes celles que nous présentons, ont une lumière ronde ou de forme irrégulière, mais jamais carrée.

43 perles annulaires en test, de toutes tailles.

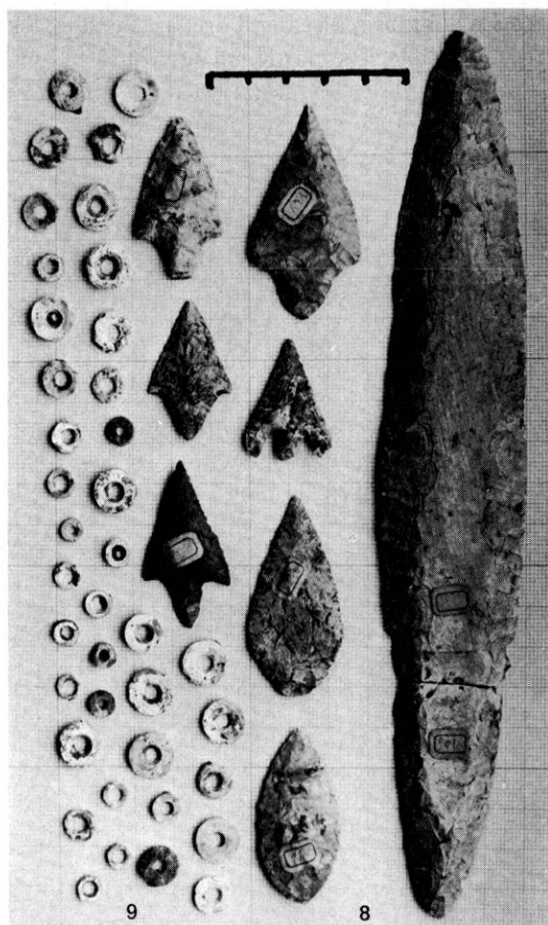
2 coquilles marines, cardium ou pédoncle, à perforation centrale, toutes deux cassées. L'une d'elles (à gauche, sur la fig. 7) porte six stries parallèles sur un bord.

1 poinçon en os, légèrement arqué, à section ronde.

8. V. BRUN : *Notice sur les fouilles paléontologiques de l'âge de pierre exécutées à Bruniquel et Saint-Antonin*. Montauban, Forestié Impr., 1^{re} éd. 1867, 2^e éd. 1903, 42 p.



8 Poignard en bronze du dolmen du Bretou 2 (Saint-Antonin ; n° 7).



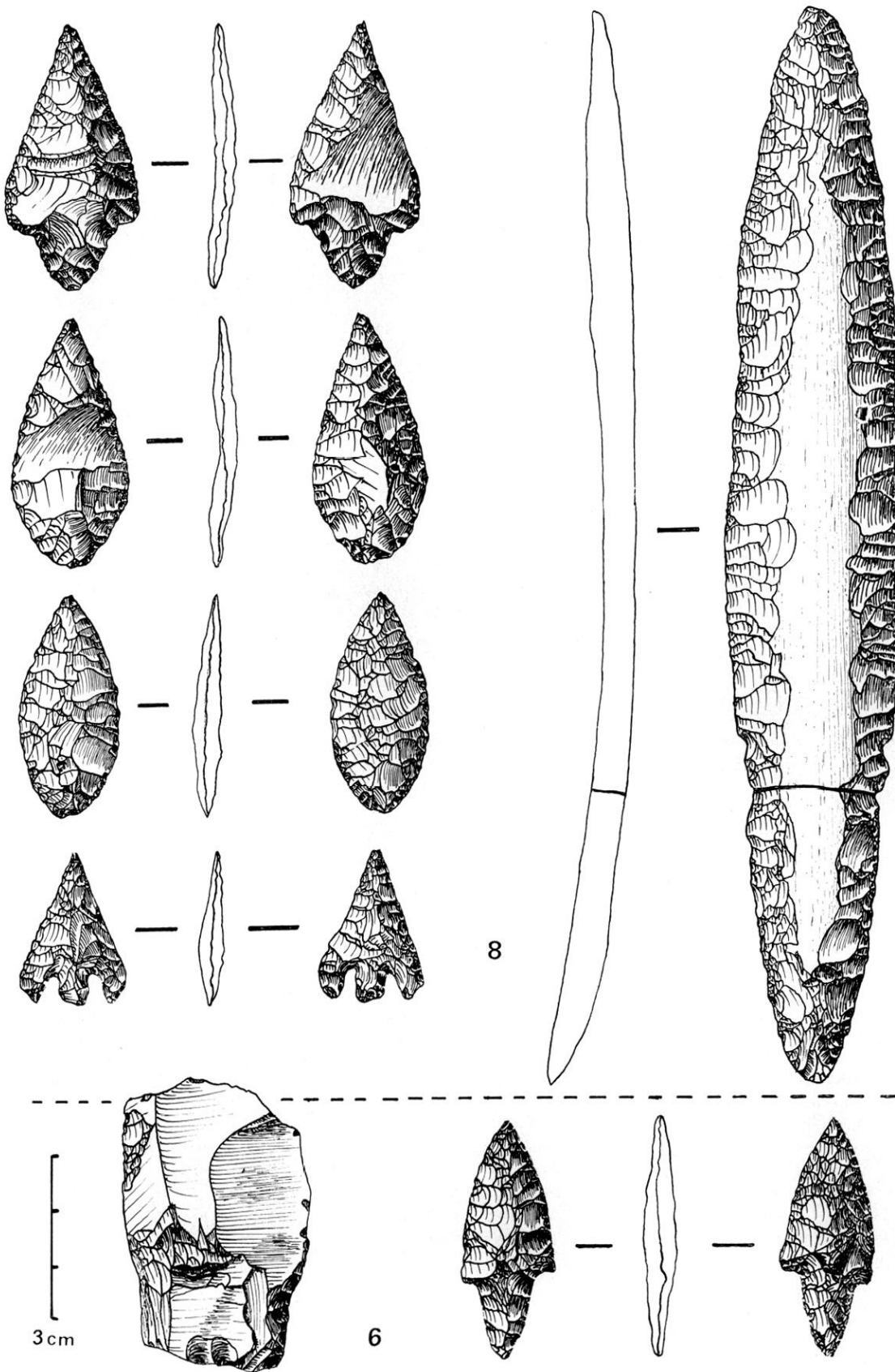
9 Mobiliers des dolmens du Pech d'Ax (Saint-Antonin ; n° 8 ; colonne de droite) et de Sainte-Sabine (Saint-Antonin ; n° 12 ; colonne de gauche).

8. Commune de *Saint-Antonin-Noble-Val* ; lieu-dit *Pech d'Ax* (fig. 3 n° 8, fig. 9 n° 8, fig. 10 n° 8)

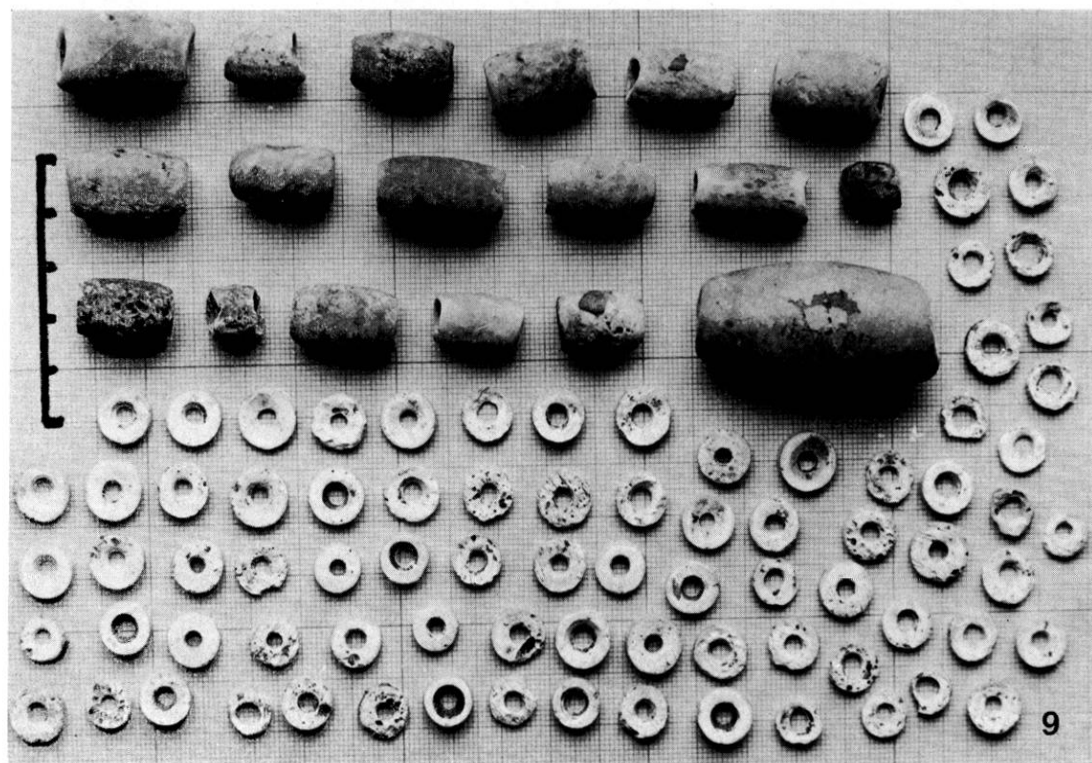
Le dolmen du Pech d'Ax a été bâti sur les calcaires bathoniens (à la limite du Bathonien moyen et supérieur), en bord de cause, à cent cinquante mètres à peine des falaises qui bordent la vallée de l'Aveyron non loin de son confluent avec la Bonnette. Bien que son orientation (125° (7/1970)) soit l'une des plus fréquentes en Quercy, nous noterons que l'axe de la chambre épouse exactement celui du pech sur lequel elle se trouve.

La chambre mesure $2,30 \text{ m} \times 1,20 \text{ m}$ environ, mais elle est délimitée par des dalles de longueurs très inégales, le support droit se prolongeant à $1,40 \text{ m}$ au-delà de la dalle de fond en place. Lors des fouilles de P. Darasse, l'entrée était fermée par une dalle perpendiculaire aux supports latéraux ; cette dalle de fermeture n'existe plus de nos jours. Le tumulus, qui à l'époque des fouilles était bien visible et avait une forme parfaitement ronde (diamètre approximatif de 8 à 10 m), n'a plus de forme déterminable aujourd'hui, le champ où se trouve le dolmen ayant été remis en culture.

La pérennité des lieux de sépulture, comme celle des habitats, a souvent été remarquée. Le Pech d'Ax en donne un nouvel exemple, avec un tombeau datant d'une trentaine d'années à peine, bâti à quinze mètres au sud-ouest du dolmen.



10 Mobilier lithique des dolmens du Bosc (Saint-Antonin ; n° 6) et de Pech d'Ax (Saint-Antonin ; n° 8).



11 Mobilier du dolmen de La Veyrie I (Saint-Antonin ; n° 9).

Bien que la chambre du dolmen ait été déjà fouillée, des ossements et des dents correspondant à plus de douze individus y ont été découverts, ainsi qu'un poignard et quatre pointes de flèches en silex.

Le poignard (21,8 cm × 0,7 cm × 3,7 cm) est en silex jaune-cire de type pressignien, cacholonné des deux côtés : la cassure, postérieure à la découverte, qui affecte la partie inférieure de cette pièce, a permis de constater que le cacholon, épais de 1 mm environ sur le dos, a une épaisseur inférieure de moitié sur la face plane. Ce poignard porte deux petites encoches immédiatement superposées sur chaque côté, situées au tiers inférieur. Au-dessous de ces encoches, le pédoncule n'est pas marqué par un rétrécissement notable, comme c'est parfois le cas pour certains grands poignards. Cet objet a été fait par la méthode dite de pré-polissage : le dos de la pièce a été soigneusement poli avant d'être retaillé par retouches bilatérales. Le Professeur F. Bordes, à qui nous avons montré ce poignard, a bien voulu nous dire que la technique du fabricant n'était pas au point : les retouches sont relativement irrégulières et courtes, elles ne se rejoignent au milieu de la lame qu'à la pointe et à la base, alors qu'il est aisé à un artisan maître de son art de les faire filer d'un bord à l'autre de la lame et d'obtenir les retouches dites « en pelure » ou « égyptiennes », parfaitement parallèles. En outre, les bords du poignard ont un contour légèrement sinueux. Le Professeur F. Bordes émet l'hypothèse suivante : il pourrait s'agir d'un artisan qui pratique une méthode (le pré-polissage) qu'il ne connaît que par ouï-dire, sans l'avoir vu lui-même pratiquer ou sans l'avoir maîtrisée.

La première pointe de flèche (fig. 10, en haut), de grande taille (5,3 cm × 0,4 cm × 2,8 cm), est faite sur un fragment de lame en silex rose ; elle est entièrement retouchée sur une face ; sur l'autre, les retouches, très plates, n'affectent qu'un côté et le pédoncule. Il s'agit d'une flèche à crans : l'un des crans est pointu et l'autre arrondi ; le pédoncule, gros, est biconvexe, pointu à la base.

La deuxième pointe de flèche, en silex cacholonné, est également faite sur une lame : on devine le bulbe et la face plane, moins retouchée que le dos. La plus grande largeur de cette flèche foliacée, de type large, se situe au tiers inférieur.

La troisième flèche est également une flèche foliacée large, en silex blanc, d'aspect très régulier.

La quatrième flèche, en silex jaune-cire, est d'un type plus évolué, car il s'agit d'une flèche à ailerons très longs, aussi longs que le pédoncule qui est équarri, légèrement oblique ; l'un des ailerons est équarri, rentrant ; la pointe de l'autre est cassée.

Commune de *Saint-Antonin-Noble-Val* ; lieu-dit *La Veyrie*.

Les trois dolmens de La Veyrie sont situés à deux ou trois cents mètres les uns des autres, sur le vaste plateau calcaire qui domine la vallée de l'Aveyron. Avec le dolmen du Pech d'Ax, que nous venons de voir et qui semble les prolonger vers l'est, ils jalonnent la bordure du Causse qui se termine abruptement sur les vallées de l'Aveyron au sud, de la Bonnette à l'est. Les dolmens de La Veyrie 1 et 3 sont sur le Callovo-Oxfordien (J2-1), celui de La Veyrie 2 sur le Bathonien supérieur (J1).

9. *La Veyrie 1* (fig. 3 n° 9, fig. 11).

Le dolmen de La Veyrie 1 ne possède plus que les deux supports latéraux, qui forment une chambre de 3 m × 1 m environ, à l'orientation la plus banale (azimut 110° (7/1970)), située en position légèrement décentrée dans un tumulus de forme grossièrement trapézoïdale, mais aux coins arrondis. Le centre approximatif du tumulus a été fouillé à une époque et avec des résultats inconnus. La dalle de fond, en place lors des fouilles de P. Darasse, n'est plus visible de nos jours.

Contrairement à ce que nous avons constaté au dolmen du Pech d'Ax, le mobilier comprenait seulement des perles, à l'exclusion de toute arme.

80 perles en test.

18 perles olivaires et une cylindrique, en calcite, de toutes tailles : la plus grosse mesure 4,8 cm de long × 2,4 cm de diamètre.

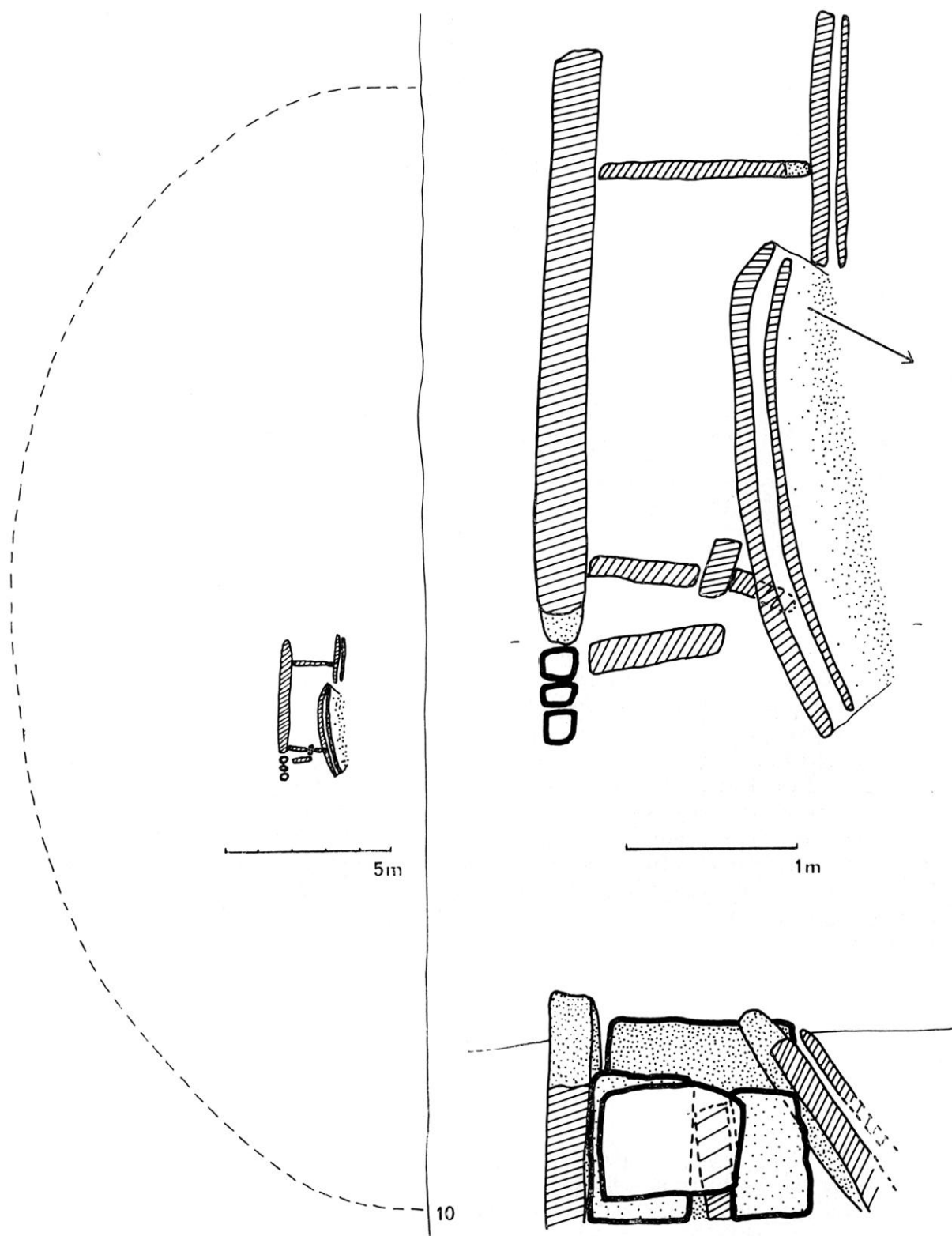
10. *La Veyrie 2* (fig. 12, fig. 13 a et b, fig. 14 n° 10, fig. 19 n° 4).

Ce monument est entouré d'un tumulus de forme ovalaire (31 m de long et de 18 à 20 m, approximativement, de large), pour autant que l'on puisse en juger après l'élargissement d'un chemin voisin, car les travaux ont coupé toute la partie nord du tumulus selon son plus grand axe. La coupe, faite par le bull-dozer, montre que le tumulus se composait de dalles calcaires brutes placées en écailles de poisson, avec terre et pierraille intercalées.

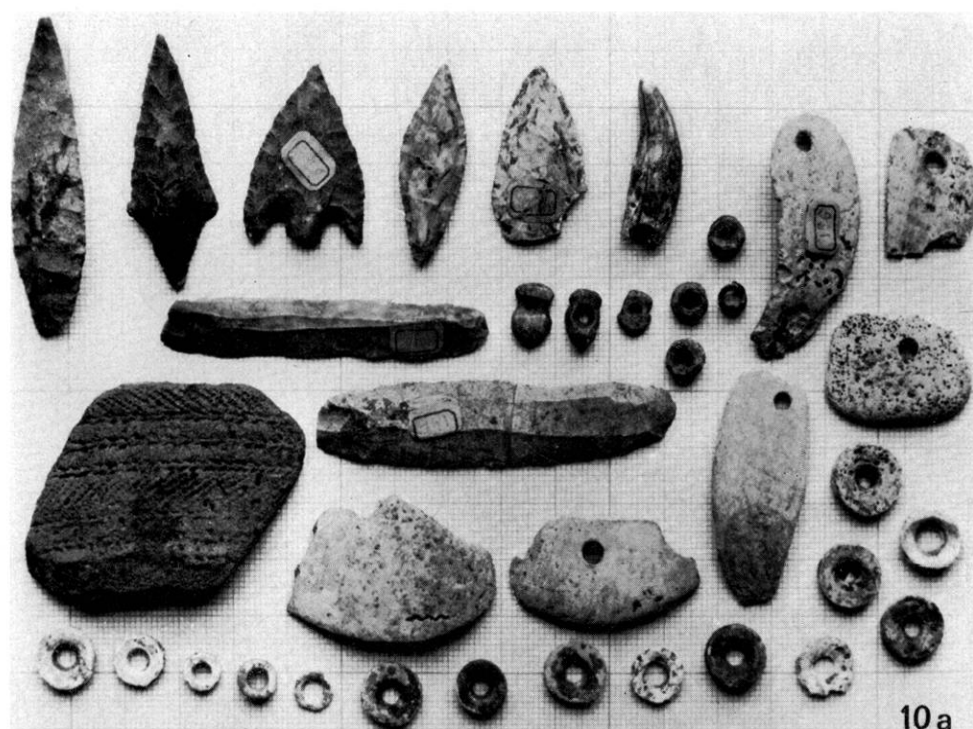
Ce dolmen, vidé aux trois-quarts par des inconnus, a été en partie fouillé en 1924-5, puis repris en 1970 par P. Darasse. Ces nouvelles fouilles n'ont guère ajouté à notre connaissance du mobilier, mais ont permis de préciser plusieurs points architecturaux intéressants, et en particulier la structure complexe de l'entrée.

La chambre (2,30 m × 1,20 m ; azimut 65° (7/1970)), est délimitée par deux supports latéraux (le support droit, entièrement clivé longitudinalement, s'est cassé et en partie effondré vers l'intérieur de la chambre), une dalle de fond et deux dalles de fermeture parallèles. La première fermeture se compose, en fait, de deux dalles de faibles dimensions, placées dans le prolongement l'une de l'autre et complétées au centre par une petite dalle légèrement moins haute, placée perpendiculairement aux deux autres. Vraisemblablement, les constructeurs ne disposaient pas d'une dalle suffisamment longue pour occuper toute la largeur de la chambre. Cette fermeture est doublée vers l'extérieur par une dalle située à trente centimètres à peine des précédentes, et dont la base n'atteint pas le sol de la chambre : elle se trouve donc en position « suspendue ».

Enfin, le support droit, plus long que le support gauche de 0,80 m, ébauchait une sorte de couloir ou d'entrée ; ce détail a été mis à profit volontairement par les constructeurs qui ont complété le support gauche par une petite murette faite de trois séries de dalles superposées, lui donnant ainsi la même longueur que la dalle droite. Cette modification architecturale ne répondait pas à une nécessité pratique, car l'entrée ainsi aménagée, soigneusement fouillée en 1970, n'a pas été utilisée, et son remplissage vierge n'a livré ni os ni dent ni le moindre mobilier, alors que dans la chambre, outre le mobilier ci-après, les restes de quinze à vingt individus au minimum ont été découverts.

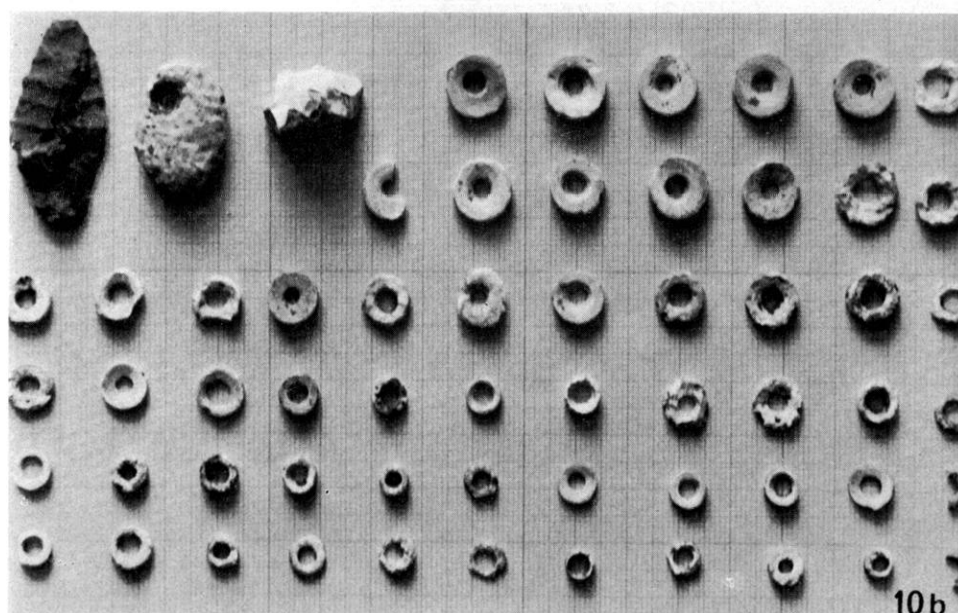


12 Plan, coupe, situation dans le tumulus du dolmen de La Veyrie 2 (Saint-Antonin ; n° 10).



13 a ↑

13 b ↓



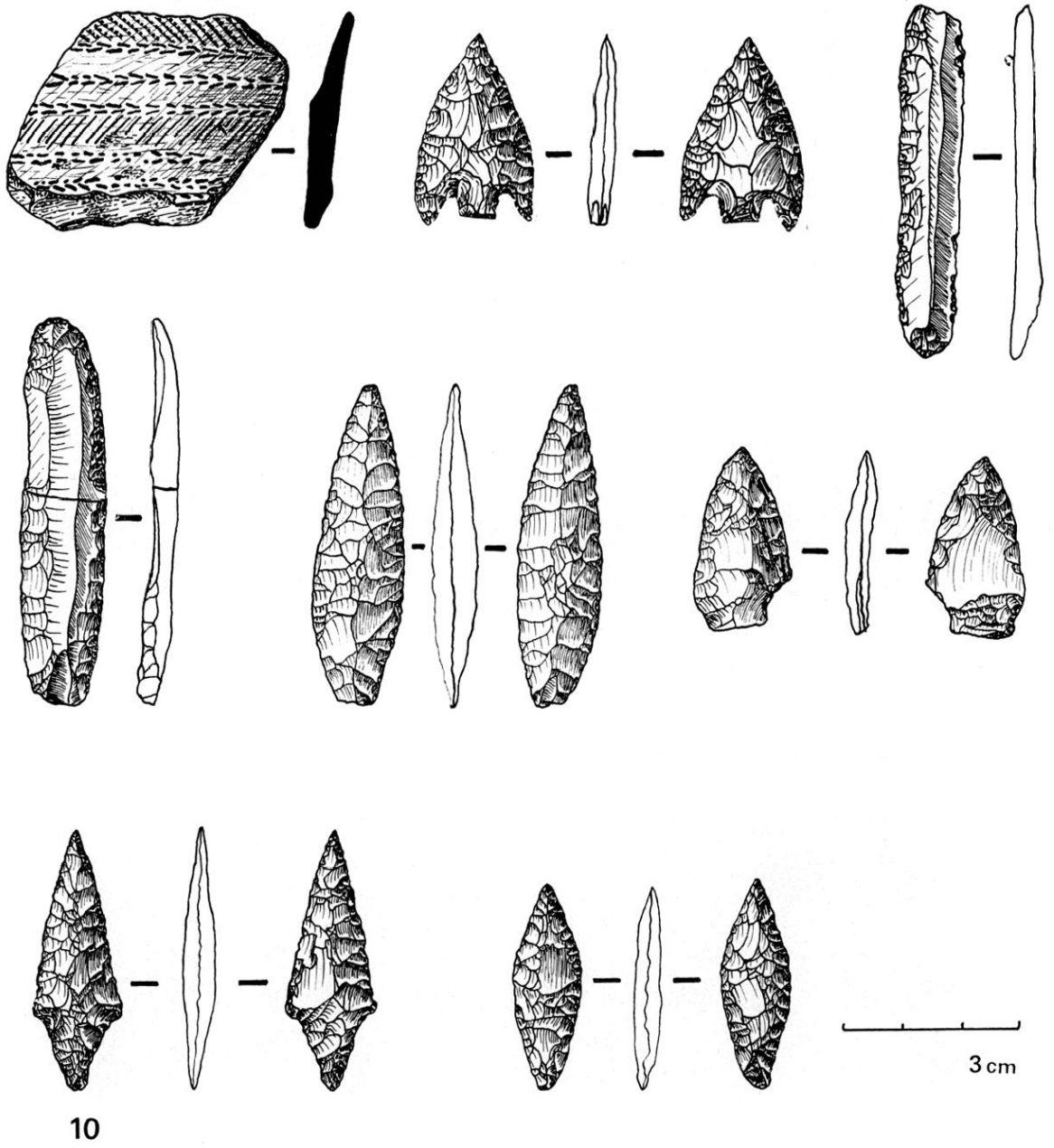
10 b

13 Mobilier du dolmen de La Veyrie 2 (Saint-Antonin ; n° 10 ; en bas : 10 b, mobilier recueilli lors des fouilles de 1970).

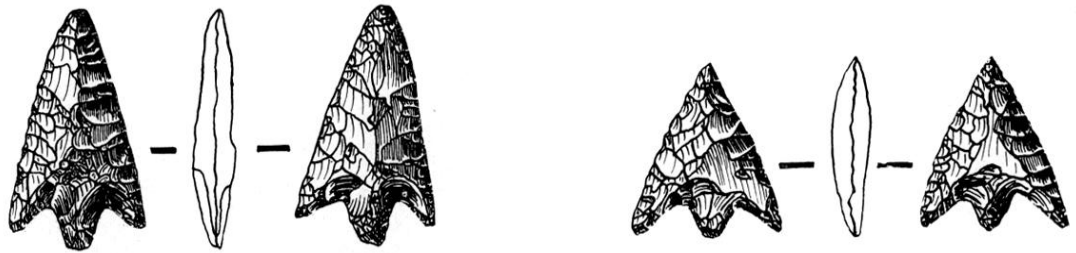
Mobilier :

6 pointes de flèches (fig. 13 a : de gauche à droite) :

Grande pointe foliacée étroite (5,6 cm × 1,4 cm), en silex gris zoné de blanc, cassée aux deux extrémités, portant une belle retouche sub-parallèle sur les deux faces. Les retouches, parties des deux bords, se rejoignent au centre de la pièce, lui donnant ainsi une coupe losangique.



10



7

14 Mobilier lithique et céramique des dolmens du Bretou 2 (Saint-Antonin ; n° 7) et de La Veyrie 2 (Saint-Antonin ; n° 10).

Flèche en silex gris-bleuté, à crans à peine marqués : elle pourrait presque être considérée comme d'un type intermédiaire entre la flèche losangique et la flèche à crans. Le pédoncule est très large, à bords droits et à base pointue.

Flèche en silex gris, à ailerons pointus, longs et rentrants, à bords convexes ; le pédoncule est cassé.

Petite flèche foliacée étroite (3,3 cm x 1,2 cm), en silex jaunâtre, irrégulièrement taillée (profil sinueux), à retouches semi-abruptes sur les bords, cassée à une extrémité.

Flèche foliacée large, en silex blanc, à base légèrement oblique constituée par une cassure vraisemblablement faite à la fabrication ; la base, bien retouchée sur une face, est marquée d'un côté par un léger rétrécissement ; l'autre côté est cassé. Cette flèche peu soignée porte sur les deux faces des retouches qui n'affectent que les côtés et la pointe.

Flèche losangique en silex beige, aux deux extrémités cassées, à retouches bifaciales, assez régulières et parallèles sur une face, beaucoup moins sur l'autre. Elle a été découverte dans la coupe du tumulus en 1970 (fig. 13 b).

Le reste du mobilier lithique, relativement abondant, comprenait :

1 lame en silex bleu, longue et étroite (6,1 cm x 1 cm), à retouche écailleuse d'un seul côté.

1 lame assez semblable (6,6 cm x 1,6 cm), entière, en silex sépia foncé, entièrement cacholonnée sur un millimètre d'épaisseur sur la face plane, ainsi qu'on peut le voir à la cassure. Cette lame porte des retouches bilatérales continues sur un bord, interrompues sur l'autre ; l'extrémité distale est retouchée en grattoir. L'un des côtés de la face plane porte quelques retouches à la base.

1 fragment de grattoir en silex blanc (fig. 13 b) pourrait avoir été fait soit sur un gros éclat, soit sur une lame épaisse, en « barre de chocolat ».

1 plaquette de schiste (fig. 19, n° 4) (9,3 cm x 0,5 cm x 4,25 cm), non perforée, d'allure rectangulaire due aux longs côtés bien droits, bien que les extrémités soient arrondies ; l'une d'elles est cassée en deux endroits.

1 pendeloque en calcaire (fig. 13 b) porte à une de ses extrémités une perforation biconique légèrement décentrée ; de forme ovale, ses bords paraissent avoir été régularisés.

5 pendeloques faites avec des fragments de coquillages : il s'agit vraisemblablement de *cardium*, mais les surfaces érodées ne permettent pas d'avoir une certitude. Un sixième fragment, de petite taille, très incomplet et sans trace de perforation, ne figure pas sur la photographie (fig. 13 a). Les formes sont très diverses : courbe, droite, rectangulaire, large à base convexe (deux exemplaires).

1 pendeloque cassée à double perforation, faite dans un fragment de défense de sanglier.

1 canine de canidé perforée, cassée à la perforation.

4 perles annulaires en cuivre (non analysées) dont une faite au moyen d'une lamelle enroulée.

70 perles annulaires en test, de toutes tailles.

3 perles à pointe en calcite.

1 gros tesson de vase campaniforme à pâte très mince (0,58 cm d'épaisseur) ; la face externe, où se trouve le décor, n'est pas dans un état suffisamment bon pour que l'on puisse faire des observations sur la pâte ; par contre, la face interne a été polie et l'engobe présente un aspect lisse particulièrement soigné. La couleur de la pâte, sur les deux faces, est d'un brun rougeâtre ; elle est noirâtre et charbonneuse à l'intérieur. Les dégraissants, broyés, pratiquement invisibles à l'œil nu, sont faits de minuscules grains de quartz ; la pâte ne renferme pas la moindre particule de calcaire (aucune réaction aux acides).

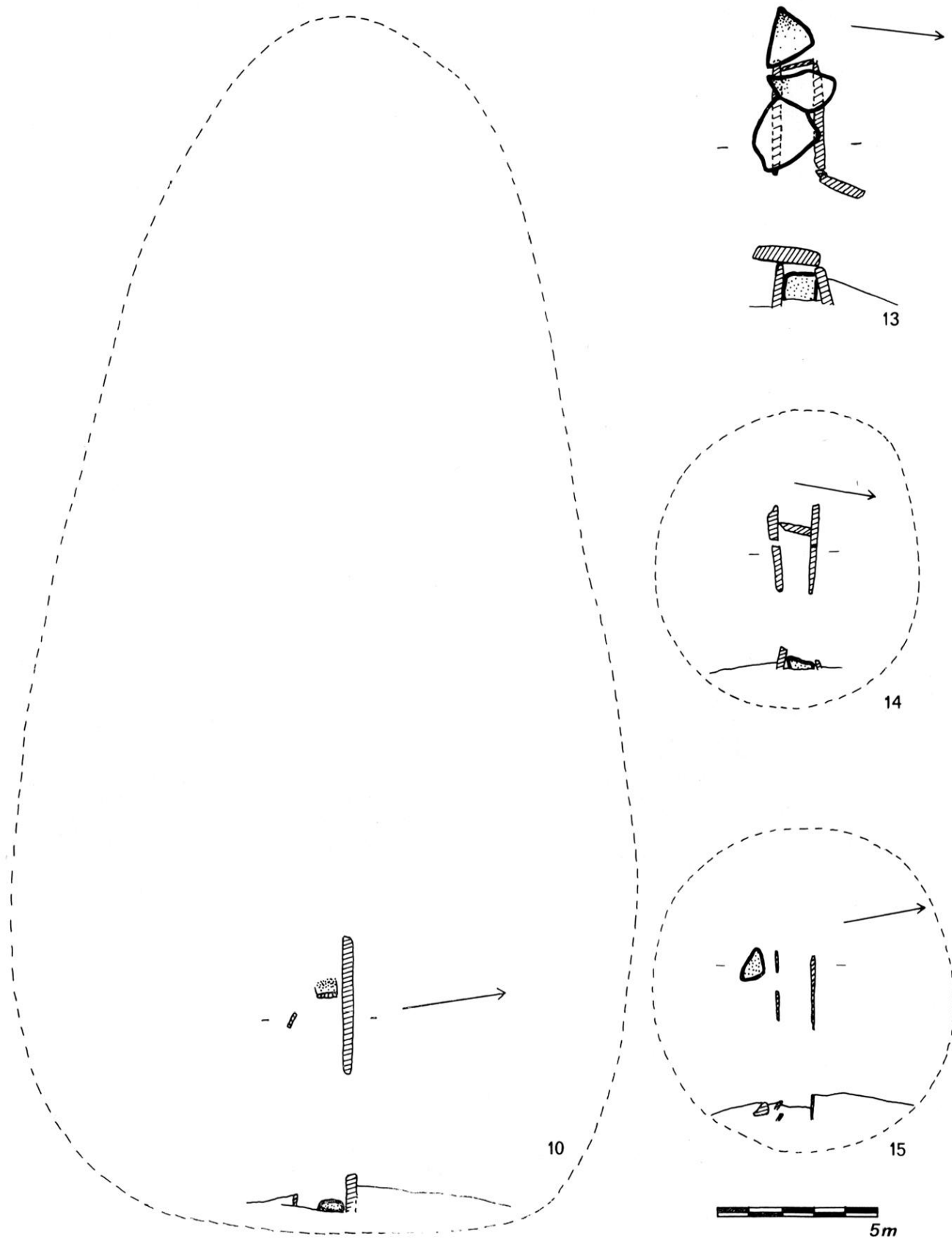
Le décor se compose de bandes circulaires à rayures obliques faites au peigne, de sens opposé d'une bande à l'autre, alternant avec des plages blanches. Ces bandes ornées sont délimitées de part et d'autre par deux traits faits soit à la chaînette (technique de Gersbach), soit par de très fines incisions obliques imitant ce décor : le mauvais état du tesson interdit d'être affirmatif, bien que nous penchions pour la seconde hypothèse. La plage blanche séparant les bandes ornées est coupée horizontalement par une ligne double de même technique.

Une trentaine de tessons de petites dimensions, appartenant à des poteries « grossières », sans aucun caractère, paraissent provenir de plusieurs vases différents. L'un d'eux, apparemment tourné et orné d'une cannelure à peine marquée, pourrait être daté de La Tène.

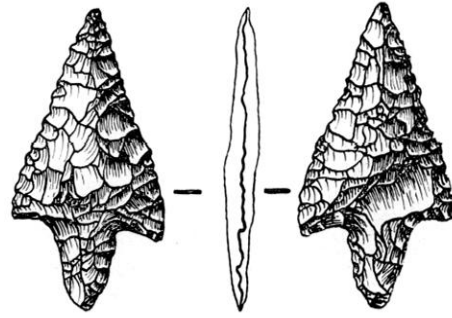
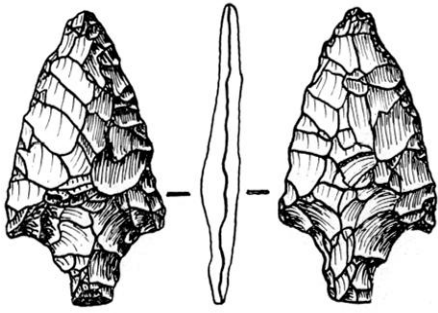
Quelques menus fragments d'hématite. Un examen minutieux n'a révélé aucune trace de polissage, ce qui nous empêche de les rapprocher des blocs d'hématite à facette polies trouvés dans des milieux du Néolithique final (Saint-Étienne-de-Gourgas, Hérault ; Labeil, couche 8, Hérault).

11. *La Veyrie 3 = La Gamasse* (fig. 15 n° 11).

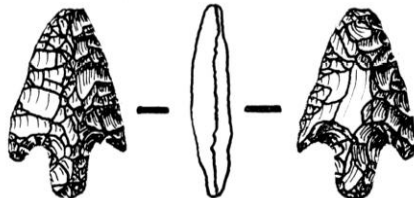
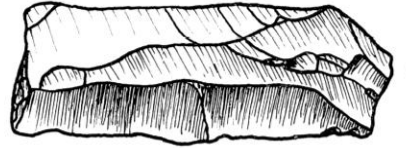
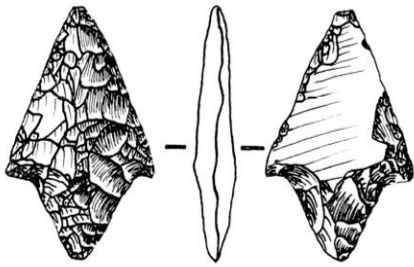
Ce troisième dolmen du groupe de La Veyrie n'a pas été fouillé par P. Darasse et nous ne connaissons rien de son mobilier. Il mérite cependant de retenir l'attention, car la chambre est située à l'extrémité est d'un long tumulus ovoïde (34 m x 14 m de largeur maximum). Il ne semble pas y avoir eu de chambre centrale, pour autant que nous puissions en juger sans procéder à des fouilles. La chambre actuellement visible se compose d'un long support droit (3,90 m), d'un fragment de dalle de fond écroulée, et d'un fragment possible du support gauche en place. L'azimut est banal (100° ; 7/1970).



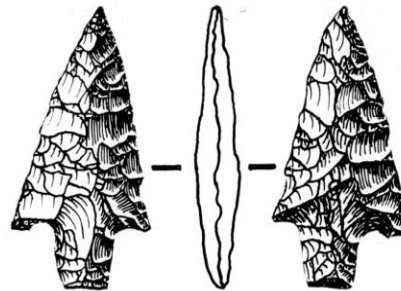
15 Plans et coupes des dolmens de La Veyrie 3 (Saint-Antonin ; n° 11), Craboles 1 (n° 13), 2 (n° 14) et 3 (n° 15) (Saint-Projet).



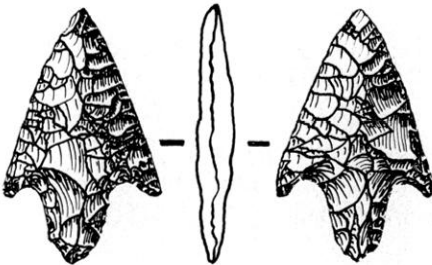
12



1



2



3

13



4

3 cm

16 Mobilier lithique des dolmens de Sainte-Sabine (Saint-Antonin; n° 12) et Craboles I (Saint-Projet; n° 13).

12. Commune de *Saint-Antonin-Noble-Val* ; lieu-dit *Sainte-Sabine* (fig. 3 n° 12, fig. 9 n° 12, fig. 16 n° 12).

Le dolmen de Sainte-Sabine se dresse sur une croupe dominant une vallée sèche, immédiatement au sud de la vallée de l'Aveyron, sur une auréole de calcaires bathoniens. Bien qu'il ne s'agisse que d'un tout petit monument, dont seul subsiste le support droit (2 m ; azimut : 122 ° ; 7/1970), au centre d'un tumulus atteignant à peine dix mètres de diamètre, la chambre de ce dolmen détruit présentait un grand intérêt : en effet, sous une couche supérieure très remaniée par des fouilles anciennes, il a été découvert un dallage de pierres plates qui séparait cette couche d'un étage inférieur, en partie intact.

Couche supérieure. Cette couche, bien que bouleversée, a livré les ossements d'une dizaine d'individus et le mobilier suivant :

1 flèche à crans en silex bleuté, cacholonnée ; les bords, irréguliers, sont légèrement convexes ; les crans ne sont pas exactement à la même hauteur ; ils forment un angle très ouvert avec le pédoncule ; ce dernier est équarri par une ancienne cassure, qui pourrait dater de la confection de la pièce.

Une deuxième flèche à crans en silex jaune, est entièrement retouchée sur une face ; sur l'autre face, seul le pédoncule, une partie de la pointe et l'un des bords sont retouchés. Les crans sont droits ; le pédoncule est angulaire, large et pointu. Cette flèche a une forme très voisine de la flèche n° 6 du dolmen de Craboles, décrite ci-après.

39 perles en test de toutes tailles. La plupart ont été découvertes dans la couche supérieure, mais quelques-unes se trouvaient dans la couche inférieure.

2 perles annulaires en calcite.

Couche inférieure. Le dallage ne subsistait que dans une partie de la chambre, protégeant à cet endroit seulement la couche sous-jacente ; dans le reste de la chambre, cette couche avait été également violée. Il semble que le dallage ait servi de protection à un seul inhumé, dont P. Darasse a retrouvé le crâne et les os des bras, ces derniers en connexion anatomique, à l'exclusion de tout autre vestige osseux. Le mobilier, outre les quelques perles en test déjà citées, comprenait :

1 flèche en chaille gris-fer, à bords finement dentelés, au pédoncule et aux ailerons pointus ; l'un des ailerons est cassé (fig. 16, en haut à droite).

1 pendeloque en crochet, en stéatite (perdue).

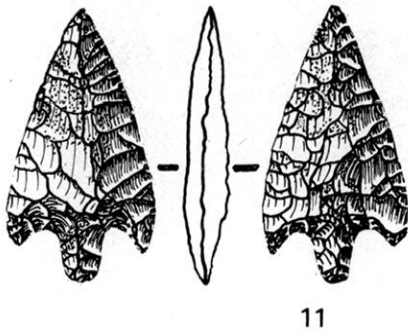
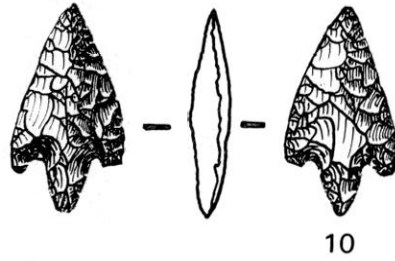
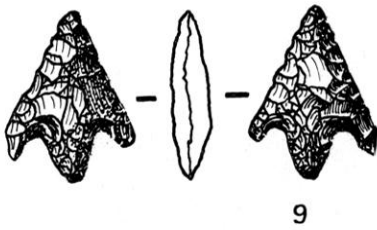
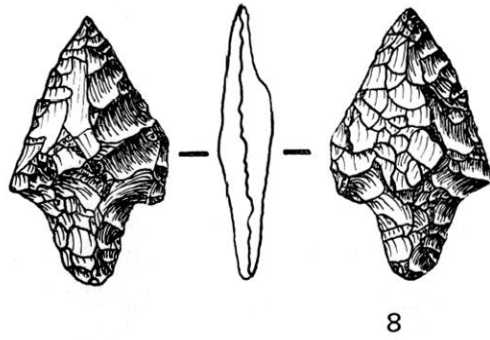
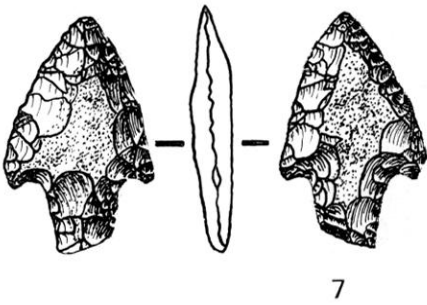
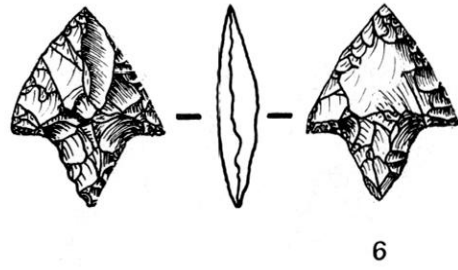
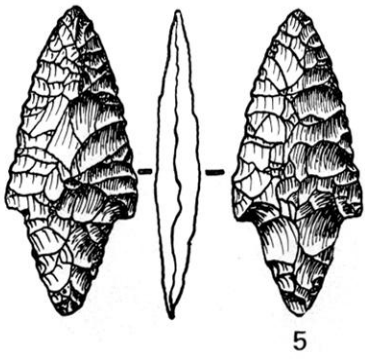
Commune de *Saint-Projet* ; lieu-dit *Craboles = L'Imaginaire*.

Au lieu-dit Craboles, à présent situé à l'intérieur du camp militaire de Caylus, se trouvent trois dolmens, sur les calcaires bathoniens (contact du Bathonien moyen et supérieur). Tous trois ont été bâtis sur la pente d'un petit pech, à moins de 200 m les uns des autres.

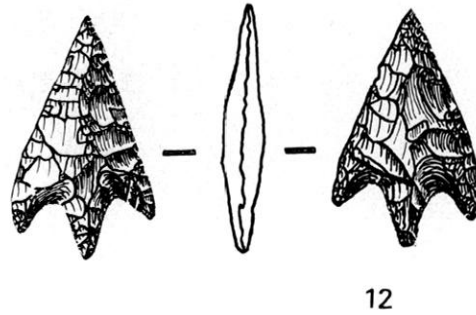
13. *Craboles 1* (fig. 15 n° 13, fig. 16, fig. 17, fig. 18).

Ce dolmen simple est le seul des monuments que nous présentons qui possède encore sa table. Encore est-elle en piteux état : deux morceaux couvrent la chambre, un troisième est effondré derrière la dalle de fond ; enfin, un quatrième morceau, provenant vraisemblablement de la table, est dressé à l'entrée, perpendiculairement au support droit. La chambre, relativement grande (3 m × 1,30 m), était entourée d'un tumulus dont il ne reste que des traces. L'azimut de ce dolmen (84 ° ; 7/1970) est sensiblement voisin de celui des deux autres dolmens de Craboles (Craboles 2 : 80 ° ; Craboles 3 : 100 °).

Le remplissage de ce dolmen était intact. Malheureusement, dès le début de la fouille, le propriétaire s'intéressa à tel point aux travaux ... qu'il chassa le fouilleur et vida en partie la chambre. Ce n'est que dix ans plus tard, lorsque le camp militaire de Caylus s'agrandit et acquit la parcelle, que P. Darasse put reprendre et terminer la fouille. Il constata que le sol de la chambre était constitué par un pavage grossier fait de blocs irréguliers.

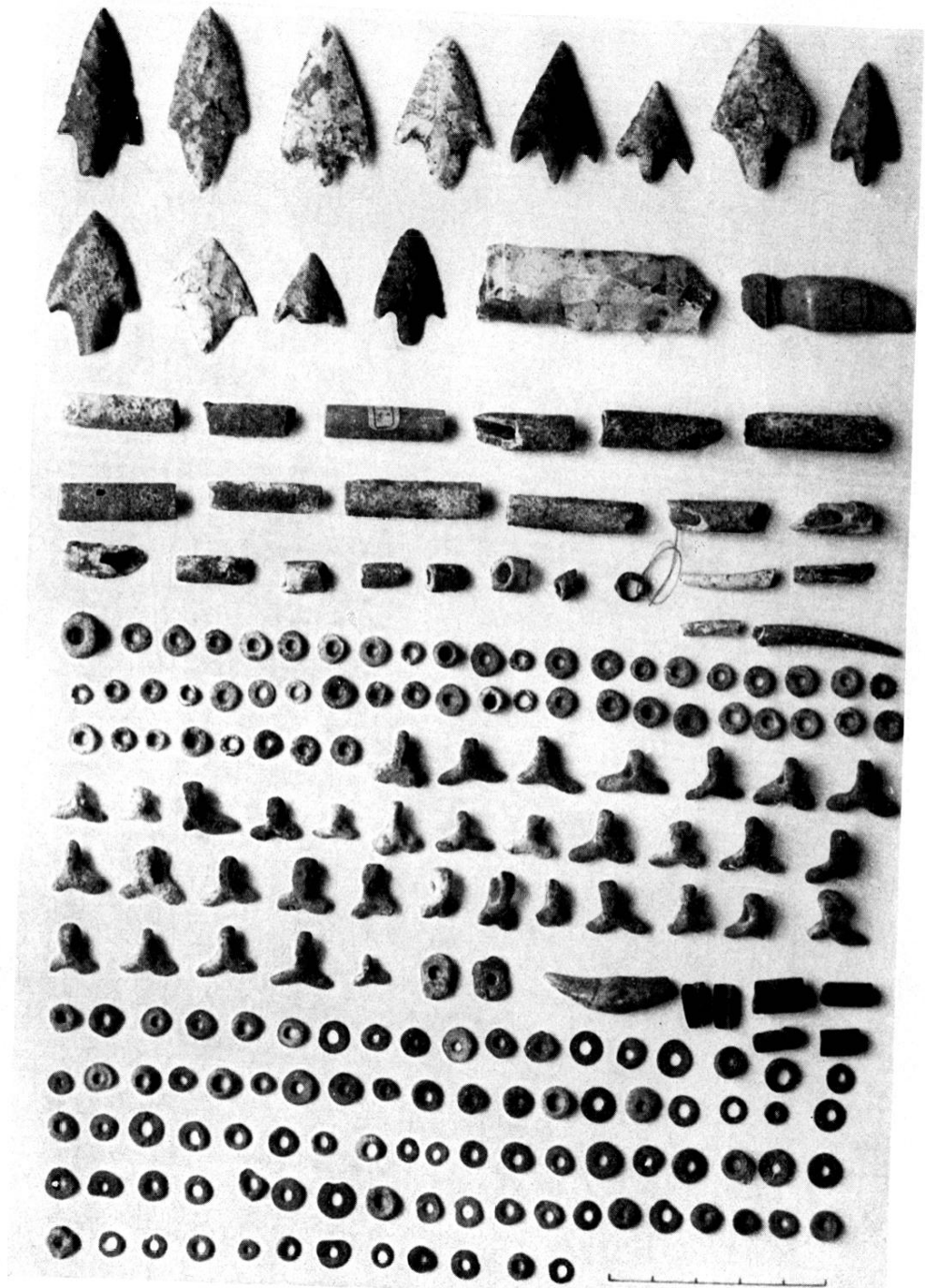


13



3 cm

17 Mobilier lithique du dolmen de Craboles 1 (Saint-Projet ; n° 13).



18 Mobilier du dolmen de Craboles I (Saint-Projet ; n° 13).

Le mobilier comprenait :

14 pointes de flèches (dont deux ont disparu, parmi lesquelles une flèche à bords dentelés) (fig. 17 et 18).
 1. Petite flèche à pédoncule et ailerons, en silex jaune cire identique à celui de la flèche n° 12. Un aileron est pointu, l'autre arrondi ; le pédoncule, à bords droits, possède une base arrondie ; la pointe est cassée ; une face n'est pas entièrement retouchée (plage conservée au centre).

2. Flèche à crans droits pointus, à la limite de l'aileron, en chaille gris-fer. Pédoncule épais et à bords droits, cassé à la base ; l'allure de la pièce est asymétrique ; les bords sont irréguliers mais pas franchement dentelés.

3. Flèche à pédoncule et ailerons, en silex cacholonné ; un aileron, beaucoup plus dégagé que l'autre, lui donne un aspect asymétrique ; le pédoncule, à bords convexes, est massif.

4. Petite flèche en silex bleu cacholonné, à pédoncule cassé et ailerons arrondis ; les bords sont légèrement convexes.

5. Flèche allongée, à crans droits à peine indiqués, en silex bleu cacholonné ; les bords, finement dentelés, sont convexes et il en est de même des bords du pédoncule, massif, à base pointue. La retouche est régulière, sub-parallèle.

6. Petite flèche trapue, à crans droits bien marqués, assez semblable d'aspect à une flèche de Sainte-Sabine. Le silex est blanc ou entièrement cacholonné ; les bords sont à peine convexes ; le pédoncule, pointu, a des bords droits convergents. Une face est entièrement retouchée par retouches irrégulières ; l'autre face n'est retouchée que sur les bords et au pédoncule.

7. Flèche à ailerons peu dégagés, faite dans un silex bleuté en plaquette, dont le cortex a été conservé sur les deux faces de la pièce ; les bords sont convexes, irréguliers ; un aileron est cassé et il en est de même du large pédoncule.

8. Flèche à un cran oblique (l'autre est cassé), en silex blanc ; les bords sont irréguliers ; le pédoncule, à bords convexes et à base arrondie, est épais.

9. Très petite flèche (2,3 cm × 0,4 cm × 1,75 cm), en silex bleuté, à pédoncule et ailerons. Un bord est concave, l'autre droit ; un aileron est équerri droit, l'autre est arrondi, de même que le pédoncule.

10. Petite flèche en silex gris bleuté, à ailerons peu dégagés (un arrondi, l'autre cassé) ; un bord est droit, l'autre est légèrement convexe.

11. Flèche à pédoncule et ailerons, faite dans une lame en silex blanc ; les bords sont convexes, ce qui rend les ailerons rentrants ; le pédoncule, arrondi, est très court. La retouche, sub-parallèle, est bien régulière.

12. Flèche à pédoncule et ailerons, en silex jaune cire (cf. flèche n° 1), légèrement cacholonnée sur une seule face. L'allure générale est asymétrique : un aileron est droit, l'autre est rentrant. Le pédoncule, de petite taille, est pointu, de même que les ailerons.

1 lame de silex blanc, non retouchée, cassée à l'extrémité distale.

1 perle ronde, en cuivre (non analysée), faite avec une lamelle enroulée, trouvée à la base du remplissage dans l'un des interstices du pavage (fig. 18, cinquième rangée : perle munie d'un lien).

36 perles à ailettes en calcite. Toutes sont à griffes, sauf une à globules et une de type intermédiaire. Une perle à ailettes possède trois crans sous les ailettes (deux excroissances surnuméraires déterminant deux dépressions).

2 perles à pointe en os, presque rectangulaires.

106 perles annulaires : cinquante et une en calcite (dont une grosse (0,95 cm) et cinquante petites : 0,4 à 0,5 cm) ; trente-cinq en stéatite et vingt en jayet.

19 perles tubulaires de toutes tailles, faites dans des fragments de stalagmites du type « macaronis ».

5 perles cylindriques en jayet.

4 dentales.

1 canine de canidé cassée, ne paraissant pas perforée.

1 objet en os, pendeloque-sucette possible, cassé, aménagé dans un os travaillé et poli (fig. 18, deuxième rangée, à droite). La tête est creusée d'une gorge pour un lien. Cet objet, particulièrement rare et dont la détermination est largement hypothétique, est à rapprocher d'une pendeloque semblable, signalée dans le dolmen de Croufel (Lacapelle-Balaguier, Aveyron)⁹.

14. *Craboles 2* (fig. 15 n° 14).

Petit dolmen simple. La chambre (1,80 m × 1,10 m), fermée par une dalle de fond, est située au centre d'un tumulus rond, de 8 à 9 m de diamètre à peine. La table est absente ; les deux supports sont cassés à peu près au même niveau. La fouille a été absolument négative.

15. *Craboles 3* (fig. 15 n° 15).

Petit dolmen mal conservé ; ni la dalle de fond ni la table n'existent plus. Un fragment de dalle, sur le tumulus (9 m de diamètre), pourrait provenir de l'une ou de l'autre. Les supports sont très délités.

Les fouilles de P. Darasse, si elles n'ont pas livré le moindre mobilier, ont permis de constater que les dalles avaient été profondément enterrées et que le sol de la chambre avait été creusé sur

9. J. CAUSSANEL et J. ARNAL, 1959, *op. cit.*

toute sa superficie, sur une profondeur de 0,40 m à 0,50 m. Cette technique particulière a déjà été remarquée dans quatre dolmens du Quercy : Mas de l'Homp ou Rivet 1 (Marnaves, Tarn), Nègrepuech (Nespouls, Corrèze), Le Verdier (Cajarc, Lot) et Le Cloup de Coutze (Bédouer, Lot).

ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

Lieux-dits et numéros	Tumulus	Table	Chambre (L×I)	Azi-mut	Support droit	Support gauche	Dalle de fond	Divers
Rivet : 1.....	—	—	2,50×1,30	200°	3×0,10×0,85	2,50×0,10×0,85	1,30×0,10×1 m	Dallage ; chambre creusée
Saint-Amans : 2..	—	2×0,40×1,20	2×1,50	175°	2,85×0,28	—	1,50×0,10	Dolmen christianisé
Poussou : 3.....	—	—	1×0,80	—	—	—	—	Ciste
Le Bosc : 6.....	12 m	—	2,70×1,20	75°	2,95×0,35	3,15×0,30	0,95×0,23	Tumulus ovale
Pech d'Ax : 7....	traces	—	2,30×1,20	125°	3,70×0,15	2,80×0,20	1×0,08	Dalle d'entrée (disparue)
Veyrie 1 : 9.....	17 m	—	3×1	110°	2,80×0,35	3,25×0,25	—	Dalle de fond (disparue)
Veyrie 2 : 10....	31×19 m	—	2,30×1,20	65°	4×0,20	3,20×0,30	1,10×0,12	Structure complexe de l'entrée
Veyrie 3 : 11....	34×19 m	—	—	100°	3,90×0,32	0,55 (?)×0,12 0,12	0,80×0,10	Long tumulus ; dolmen décentré à l'Est.
Sainte-Sabine : 12.	10 m	—	—	122°	—	2×0,10	—	Dolmen « à étages »
Craboles 1 : 13...	traces	4,60×0,35×2	3×1,30	84°	3×0,35	3,25×0,25	1,05×0,12	Pavage irrégulier
Craboles 2 : 14...	8-9 m	—	1,80×1,10	80°	2,70×0,18	2,60×0,28	0,90×0,20	
Craboles 3 : 15...	9 m	—	2×1	100°	2,10×0,17	2 (?)×0,07	—	Chambre creusée

Nous n'insisterons pas outre mesure sur les architectures, car elles sont généralement banales, et, à l'exception de La Veyrie 2, les relevés que nous publions sont ceux des structures extérieures ; or, l'expérience prouve que bien des détails architecturaux, changeant parfois entièrement la conception que l'on peut avoir d'un monument, n'apparaissent qu'à la suite de fouilles exhaustives, non seulement de la chambre, mais aussi du tumulus qui l'entoure.

Les monuments cités sont tous apparemment (sauf la ciste de Poussou) des dolmens simples, de toutes dimensions. Nous n'avons trouvé ni véritable dolmen à couloir, alors que nous en connaissons une quarantaine dans l'ensemble du Quercy, ni dolmen double, bien que l'un d'eux ait été récemment signalé dans l'extrême sud de cette province¹⁰.

La structure bien particulière du dolmen de La Veyrie 2 pourrait le rapprocher des *dolmens à couloir* quercynois. Ces monuments, généralement de petites dimensions offrent un intérêt tout particulier, car ils nous paraissent dériver soit des dolmens angoumoisins à chambre axiale et couloir court, soit des dolmens courts à portique dits « angevins ». Ces ressemblances ont déjà été notées et ces rapprochements faits (C. Burnez, M. Gruet), mais, contrairement à ce qui a été écrit¹¹, nous

10. R. GUICHARNAUD, 1967-68, *op. cit.*

11. M. GRUET : *Inventaire des mégalithes de la France. 2. Maine-et-Loire*, 1^{er} Suppl. à *Gallia Préhistoire*, 1967, 1 vol., 345 p., cf. p. 305.

pensons que le sens de diffusion s'est fait non pas dans le sens Languedoc-Causse-Centre-Ouest, mais en sens inverse. Deux arguments principaux nous ont amenés à adopter ce point de vue : d'une part, le fait que les dolmens à couloir court orthostatique sont cantonnés au centre du Quercy et que, en ce qui concerne ce genre d'architecture, les Grands Causse constituent une solution de continuité et non une voie de passage entre le Quercy et le Languedoc, malgré la présence de quelques dolmens à couloir court dans la partie ouest du Causse Comtal ; d'autre part, le caractère évolué et relativement tardif du mobilier quercynois, même lorsqu'il s'agit de dolmens à couloir dont le remplissage était intact¹².

Le dolmen de La Veyrie 2 pourrait tout aussi bien être qualifié de coffre, puisqu'il est fermé sur tous ses côtés¹³ et que la table manque : il est très possible que l'accès à la chambre ait été vertical et que les inhumations aient donc été opérées par le haut. Cependant, dans la pratique, la distinction entre coffres et dolmens ne nous paraît pas faisable dans la région considérée. En effet, on estime généralement que les coffres étaient destinés à recevoir plusieurs sépultures, à la différence des cistes à sépulture individuelle, mais qu'ils se différencient fondamentalement des dolmens, sépultures collectives à inhumations très nombreuses¹³ ; l'architecture et le rite funéraire étant liés (ainsi que C. Burnez, en particulier, l'a souligné à propos de certains monuments du Centre-Ouest), le dolmen était muni d'une ouverture latérale. Or, en Quercy, cette différenciation est impossible car, quel que soit leur mode d'ouverture, les chambres funéraires ont été utilisées et réutilisées de façon répétée : il n'est pas rare de trouver, comme à La Veyrie 2, les restes de 15 à 20 inhumations ou même beaucoup plus dans ce qui ailleurs serait considéré comme un coffre. Les nombreuses fouilles de ces dix dernières années ont constamment confirmé cette observation. En outre, de nombreux coffres possibles ne possèdent plus ni table ni dalle de fermeture à l'entrée. Faut-il conclure dans ce cas qu'il s'agit d'un petit dolmen simple dont la table a été enlevée ou d'un coffre dont la fermeture a disparu ?

Les *orientations* de tous ces monuments sont très voisines (orientations extrêmes ou « range » : 65°-200°) ; leur moyenne (nord géographique) est de 105°, ce qui, étant donné le petit nombre de dolmens considérés, peut être estimé comme remarquablement proche de la moyenne pour le Lot où se trouve la grande majorité des dolmens quercynois (101°)¹⁴, et confirme le caractère rituel de l'implantation des chambres.

A l'exception de la ciste de Poussou, tous les dolmens cités étaient entourés d'un *tumulus*, dont il ne subsiste souvent que des traces. Les dimensions de ces tertres et leurs formes sont très variables. La présence d'un long tumulus avec dolmen décentré (La Veyrie 3) doit retenir notre attention. C'est la seconde architecture de ce type reconnue dans le sud du Quercy, après le dolmen 3 du Pech de Bruniquet¹⁵. La traînée des longs tumulus qui, des rives de l'Atlantique, se poursuit jusque dans le sud du Larzac, couvre donc entièrement le Quercy, de l'extrême nord (Noailhac et

12. M. CARRIÈRE et J. CLOTTES : Le dolmen du Pech n° 1 à Alviçnac (Lot). *Gallia Préhistoire*, XIII, fasc. 1, 1970, p. 109-149. Depuis la rédaction de cette étude, plusieurs préhistoriens (MM. Bailloud, Burnez, Giot) nous ont fait remarquer que le terme de couloir appliqué à nos petits monuments quercynois pouvait induire en erreur, en suggérant à tort un rapprochement, voire une filiation, avec les dolmens à couloir *stricto sensu*, atlantiques ou languedociens. En outre, la structure d'accès des monuments quercynois est toujours de très petite taille (souvent inférieure à 1 m), et n'atteint jamais l'extrémité du tumulus, ce qui la distingue fondamentalement des véritables dolmens à couloir. Nous ralliant à leur point de vue, nous proposons donc d'abandonner le terme de dolmen à couloir pour les monuments à structure d'accès très courte, et d'adopter une appellation différente, telle que « dolmen à vestibule » ou « dolmen à entrée ». Cette remarque, d'ordre purement architectural, ne devrait d'ailleurs pas être limitée au seul Quercy, car des « vestibules » ou « entrées » semblables existent en d'autres régions, en particulier en Catalogne, et ont toujours été, jusqu'à présent, qualifiés de « couloirs ». Les critères de cette différenciation, de même que les problèmes de filiation des dolmens à vestibule quercynois, seront exposés dans la thèse de l'un de nous (J.-C.) sur les dolmens du Quercy.

13. G. BAILLOUD : Dolmens, cistes et coffres. *Les Civ. Néol. du Midi de la France, Actes du Colloque de Narbonne 15-17 fév. 1970*, Carcassonne, 1970, p. 84.

14. J. CLOTTES et Ph. RENAULT : Orientation des dolmens et méthodes statistiques. *A paraître*.

15. R. GUICHARNAUD, 1967-68, *op. cit.*

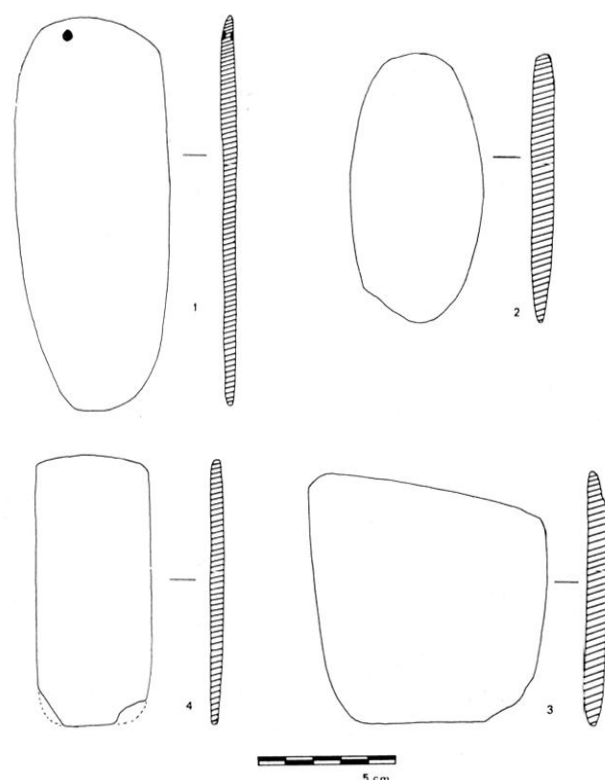
Saint-Cernin-de-Larche, en Corrèze)¹⁶ à l'extrême sud. Malheureusement, les mobiliers provenant des chambres (généralement situées à l'extrémité est de ces longs tumulus), sont ou inconnus ou d'une grande banalité et n'apportent pas d'indications chronologiques sur la diffusion de ce mode particulier d'architecture.

Les mobiliers.

Les difficultés d'interprétation des mobiliers dolméniques, liées à la longue utilisation des chambres, sont bien connues. Poussou et Sainte-Sabine présentent donc un intérêt considérable, puisque dans le premier cas il s'agit d'une ciste à sépulture individuelle, et que dans le second cas l'inhumation primaire était isolée du reste du remplissage par un dallage.

Ciste de Poussou. Rappelons que dans cette ciste deux pointes de flèches étaient associées à une plaquette de schiste, à divers types de perles (à ailettes, à pointe, annulaires en cuivre, test, calcite, stéatite, bitronconique en os) et à deux tessons de poterie. La présence des flèches, très évoluées, nous permet de proposer une datation relativement tardive, contemporaine des campaniformes ou postérieure à eux. Les autres éléments du mobilier ne contredisent pas cette attribution.

Les *plaquettes de schiste* ont une longue utilisation : connues dès le Néolithique dans l'Aude (sépulture en caisson de Rouvenac)¹⁷, elles n'apparaissent sur les Causses qu'au Chalcolithique dans la couche III de la Grotte des Treilles, en association avec les pastilles au repoussé et les triangles hachurés¹⁸, mais elles durent jusqu'au Bronze ancien inclus¹⁹. Dans la couche II de Marsa (Beauregard, Lot), A. Galan a signalé une plaquette de schiste, ainsi datée du Bronze ancien ; il peut toutefois s'agir d'une pièce différente des plaquettes trouvées dans les dolmens, car celle de Marsa portait une rainure centrale et l'auteur envisage son utilisation comme polissoir pour les poinçons en os. Les plaquettes de schiste se trouvent indifféremment dans des dolmens ou des grottes-ossuaires²⁰ et paraissent avoir une destination funéraire. Dans le Quercy, on ne connaissait jusqu'à présent que celles des dolmens de Peïrofic et des Grèzes (Martiel, Aveyron)²⁰, cette dernière n'étant d'ailleurs



19 Plaquettes de schiste trouvées dans les dolmens de : Mas de l'Homp (Marnaves, Tarn ; n° 1), Saint-Amans (Caylus ; n° 2), Poussou (Caylus ; n° 3) et La Veyrie 2 (Saint-Antonin ; n° 4).

16. J. COUCHARD : Constructions et monuments préhistoriques de la Corrèze. *Bull. Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze*, 1968, XC, p. 1-78.

17. J. GUILAINE : *La civilisation du vase campaniforme dans les Pyrénées Françaises*. Carcassonne, 1967, 1 vol., 240 p., 52 pl., 9 pl. en h.-t.

18. L. BALSAN et G. COSTANTINI : La grotte I des Treilles (Saint-Jean-Saint-Paul, Aveyron) et le Chalcolithique des Grands Causses. *Gallia Préhistoire*, 15, 1972, p. 229-259.

19. J. P. SERRES : Découverte d'une plaquette de schiste dans un tumulus du Viala-du-Pas-de-Jaux (Aveyron). *B.S.P.F.*, LVIII, 1961, p. 716-718.

20. L. BALSAN : Les plaquettes de schiste des gisements préhistoriques aveyronnais. *Féd. Soc. Sav. du Languedoc Médit. et du Languedoc Pyr., Congrès de Rodez*, 1958, p. 61-72.

pas attestée de façon indiscutable, outre les deux plaquettes de Rivet (Marnaves, Tarn). Les trois plaquettes supplémentaires que nous présentons ici doublent donc le nombre total de ce type d'objet dans notre région. Comme celles connues précédemment, elles sont exclusivement localisées dans le quart sud-est du Quercy, et sont donc à rapprocher des exemplaires caussenards ou encore de celles trouvées en grand nombre, surtout en milieu campaniforme, des deux côtés des Pyrénées.

Les *perles à ailettes* ont récemment fait l'objet d'une excellente étude à laquelle nous renvoyons le lecteur²¹. Tout comme les plaquettes de schiste, elles ont une destination exclusivement funéraire et ont été longtemps utilisées : du Néolithique final (Ferrérien des Garrigues languedociennes) jusqu'à l'extrême fin du Chalcolithique (— 1760 dans le couloir de Sargel-Sud, Saint-Rome-de-Cernon, Aveyron)²². Dans les stratigraphies caussenardes (Sargel, les Cascades), elles apparaissent dans les phases récentes du Chalcolithique²³. Venues des Grands Causses, elles ont atteint le Quercy, qui constituerait un terminus géographique si l'on ne connaissait une perle à ailettes en milieu arténacien en Charente²⁴.

Comme M. Bordreuil l'a remarqué, la variété à deux globules (type I de Bordreuil) est majoritaire dans la moitié sud-est de la France²¹. En Quercy, c'est exactement l'inverse : le type à deux globules n'existe qu'à quelques exemplaires, et le type à griffes (type II de Bordreuil) domine très largement. Dans le dolmen de Craboles 1, P. Darasse a découvert une perle à ailettes d'un type très rare, à rapprocher de la perle trilobée (type a de Bordreuil) de la grotte sépulcrale de Rabassié (Argelliers, Hérault)²⁵, bien que la perle de Craboles ne possède pas de lobes saillants déterminés par des crans profondément creusés, à la différence de celle de Rabassié.

Les *perles à pointe*, dont les perles à ailettes sont toujours accompagnées, ont la même valeur chronologique et une répartition comparable, et il en est de même des perles à stries horizontales, représentées à un seul exemplaire (Pataou).

Les *perles annulaires métalliques* sont, comme A. Soutou, en particulier, l'a remarqué²⁶, presque toujours en cuivre pur. L'un de nous (J.-C.) a récemment fait analyser une perle de ce type (dolmen de Saujac, Aveyron), et l'analyse a confirmé cette observation. Ces perles, fréquemment de petite taille, sont faites le plus souvent d'une lamelle de cuivre enroulée ; elles peuvent apparaître en milieu pré-campaniforme sur les Causses (Grotte du Pas-de-Joulié, Trèves, Gard), mais on les trouve encore au début du Bronze ancien (niveau II de Marsa). Elles sont très communes dans les dolmens du Quercy : nous en connaissons 111, réparties dans 22 dolmens. La petite perle bitronconique en métal, dont la perle en os de Poussou est une imitation, accompagne souvent la perle annulaire en cuivre.

Les *perles annulaires*, enfin, qu'elles soient en test, en calcite, en jayet ou en stéatite, n'ont pas de spécificité bien marquée. Elles apparaissent dès le Néolithique ancien (Châteauneuf-lez-Martigues, couche F6 ; Grotte de Riaux, n° 1)²⁷. Présentes mais peu fréquentes dans les couches chalcolithiques les plus anciennes des Grands Causses, elles deviennent extrêmement abondantes à la phase récente de cette période²⁸ et jusqu'au Bronze ancien. Elles constituent le mobilier de base des dolmens quercynois.

21. M. BORDREUIL : Recherches sur les perles à ailettes. *C.P.F.*, XVIII^e session, Ajaccio, 1966, p. 251-264.

22. A. SOUTOU : La grotte-sanctuaire de Sargel (Saint-Rome-de-Cernon, Aveyron). *Ogam*, XVIII, 1966, p. 1-16.

23. G. COSTANTINI : Chalcolithique et céramique à triangles hachurés des Grands Causses. *B.S.P.F.*, LXIV, 1967, p. 743-754.

24. Abbé BOURGEOIS : Grotte sépulcrale de Vilhonneur (Charente). *Mat.*, 1878, p. 49-56.

25. CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DES CHÊNES VERTS : La Grotte sépulcrale de Rabassié (commune d'Argellier, Hérault), note préliminaire. *Cahiers Ligures de Préhist. et d'Archéol.*, 10, 1961, p. 121-127, cf. fig. 5, rangée 1, n° 1.

26. A. SOUTOU : Les grottes sépulcrales de La Médecine et de La Graillerie à Verrières (Aveyron) (deux milieux clos de l'Énéolithique des Grands Causses). *Gallia Préhistoire*, X, 1967, p. 237-272.

27. J. COURTIN : *Le Néolithique de la Provence*. Marseille, 1969, 1 vol. ronéo., 415 p.

28. L. BALSAN et G. COSTANTINI, 1972, *op. cit.*

En conclusion, si les flèches à pédoncule et ailerons de la ciste de Poussou nous empêchent de remonter bien au-delà des Campaniformes, les perles à ailettes assignent au mobilier de cette ciste une date antérieure au Bronze ancien. En chronologie absolue, cette sépulture individuelle pourrait donc se situer vers — 2000 — 1800 environ. Elle confirme en outre la diversité des rites funéraires à cette époque (sépultures collectives, surtout en dolmens, parfois en grottes, mais aussi sépultures individuelles).

Les dolmens stratifiés (appelés parfois « dolmens à étages »), comme celui de *Sainte-Sabine*, permettent quelquefois de préciser une chronologie relative. Dans ce cas précis, il n'en est rien, comme nous allons le voir, mais la sépulture individuelle de la couche inférieure date la première utilisation du dolmen du Rodézien (au sens où l'entend G. Costantini²⁹), ou du Rodézien final (au sens de M. Lorblanchet³⁰), c'est-à-dire de l'extrême fin du Chalcolithique ou du début du Bronze ancien.

En effet, le mobilier, très pauvre, comprenait toutefois deux objets assez caractéristiques, surtout le second : une flèche à bords dentelés et une pendeloque en crochet en stéatite. Les flèches dentelées ne sont pas toutes rodéziennes, certes, et celle-ci n'est pas assez élancée pour être tout à fait assimilable aux innombrables flèches crênélées trouvées dans les dolmens et les grottes des Grands Causses ; toutefois, le fait qu'elle soit en chaille, comme 96 % des 250 flèches de la Grotte 1 des Cascades²⁹, milite en faveur de son attribution au Rodézien. D'ailleurs, des flèches rodéziennes typiques ont déjà été signalées dans des dolmens quercynois : les Grèzes (Martiel, Aveyron), Finelles (Septfonds, Tarn-et-Garonne), Salers (Thémines, Lot), et nous en présentons ici-même une nouvelle venant du dolmen de Crabouilles (Mouillac). En revanche, la pendeloque en crochet en stéatite se trouve toujours, sur les Grands Causses, en milieu rodézien, et dans le Lot elle a été découverte en stratigraphie dans le niveau II de Marsa (influence rodézienne en milieu arténacien).

Les deux flèches de la couche supérieure de Sainte-Sabine pourraient témoigner des mêmes influences et nous pensons que les dernières inhumations de ce dolmen ont dû suivre de très près la première. En effet, nous trouvons des formes exactement semblables parmi les flèches du « dolmen » des Caïres (Laissac, Aveyron)³¹ ; cependant, il faut se garder d'être trop affirmatif, car ces formes (en particulier la flèche à tout petits crans et large pédoncule pointu, présente également dans le dolmen de Craboles 1), se retrouvent, comme certaines flèches dentelées d'ailleurs, dans l'Artenacien de l'Ouest de la France (dolmen E. 136 de Taizé, Deux-Sèvres)³².

La typologie des *pointes de flèches* est complexe, car trop d'éléments entrent en jeu et se multiplient, permettant ainsi d'innombrables sous-types. La détermination des influences présente donc des difficultés et les risques d'erreurs sont grands, hormis dans le cas de certaines formes très caractéristiques. Cependant, les mobiliers que nous avons décrits comptent de nombreuses pointes de flèches et nous devons, malgré ces réserves, faire quelques remarques à leur sujet.

Nous noterons tout d'abord l'absence de flèche tranchante, alors que ce type est assez bien représenté dans les dolmens du Quercy (16 flèches dans 9 dolmens) ; leur rareté dans la partie est et sud-est de cette province est à rapprocher de leur quasi-absence sur les Grands Causses. Nous serions ainsi fondés à croire que si certaines ont été héritées du Chasséen, leur relative abondance jusqu'à la fin du Chalcolithique dans le centre et l'ouest du Quercy peut témoigner d'influences ou d'apports venus de l'ouest atlantique.

Typologiquement, les flèches les plus anciennes devraient être les flèches foliacées, mais le fait que nous les trouvions toujours associées dans les dolmens à des formes plus évoluées, et qu'à

29. G. COSTANTINI : Le Rodézien. *B.S.P.F.*, LXV, 1968, p. 575-590.

30. M. LORBLANCHET : Le Rodézien. *Les Civ. Néol. du Midi de la France, Actes du Colloque de Narbonne 15-17 fév. 1970*, Carcassonne, 1970, p. 98-103.

31. L. BALSAN : Le gisement des Caïres, commune de Laissac (Aveyron). *B.S.P.F.*, LVI, 1959, p. 109-117.

32. C. HEBRAS : Le dolmen E. 136, du groupe de Monpalais, commune de Taizé (Deux-Sèvres). *B.S.P.F.*, LXII, 1965, p. 139-158.

Roucadour A 1 nous constatons le même phénomène, ce qui est beaucoup plus probant, prouve que ces associations dolméniques ne sont pas nécessairement dues à des apports chronologiquement très éloignés. D'ailleurs, les formes les plus archaïques (monofaciales ou à retouches marginales sur une face) qui, à Sargel, se trouvent dans les niveaux chalcolithiques anciens (mais qui existent aussi à Roucadour A1), sont peu représentées : parmi celles que nous publions, les plus anciennes paraissent être les flèches foliacées larges de Pech d'Ax, l'une d'elles étant faite sur lame et possédant une face à retouches marginales ; nous pourrions leur associer la flèche à crans, également sur lame et à retouches marginales trouvée dans le même dolmen, où deux époques bien distinctes sont donc représentées : Chalcolithique ancien et Chalcolithique récent ou même Bronze ancien (poignard à dos poli et flèche évoluée).

Les flèches foliacées allongées (La Veyrie 2) sont généralement considérées comme plus tardives que les formes larges, mais, en tout état de cause, flèches losangiques et foliacées ne se trouvent plus que très rarement dans les milieux rodéziens ou artenaciens purs et elles peuvent donc donner un terminus *ad quem*.

Avec les flèches à pédoncule et ailerons le terrain devient assez mouvant : à Roucadour A1, comme à Labeil couche VIII (Lauroux, Hérault), elles existent dès le Néolithique final, mais nous savons qu'elles se multiplient au Chalcolithique récent et au Bronze ancien (Marsa, niveau II). Les flèches à crans font leur apparition, dans certaines régions, dès le Chasséen récent (Église supérieure de Baudinard, Var) ; cette civilisation les ignore sur les Causses, mais une flèche pédonculée très archaïque a été signalée dans la couche 7 (Chalcolithique ancien) des Cascades (Creissels, Aveyron)³³. Ce type de flèche accompagne ensuite les flèches à pédoncule et ailerons tant dans l'Artenacien que dans le Rodézien, comme nous l'avons vu à propos du dolmen de Sainte-Sabine.

Les flèches à bords droits, longs ailerons pointus et pédoncule également pointu, parfois guère plus long que les ailerons (Le Bretou 2 ; Craboles 1, flèche n° 12), ou à bords convexes et ailerons récurrents (La Veyrie 2, flèche n° 1 ; Craboles 1, flèche n° 11), abondent sur les Causses du Quercy mais sont très peu fréquentes sur les Grands Causses. Ces formes se retrouvent toutes dans l'Artenacien du Centre-Ouest. La flèche à pédoncule et ailerons équarris (Pech d'Ax) a une extension beaucoup plus vaste et accompagne souvent les campaniformes.

Le *poignard* du Pech d'Ax, associé à ce dernier type de flèche, appartient lui aussi à un type à vaste diffusion et à diffusion tardive. La technique du pré-polissage sur ces très belles pièces est connue dans des contextes pré-campaniformes (couche inférieure de l'hyogée de Roaix, Vaucluse)³⁴ mais sur des poignards de forme différente. Le poignard à soie relativement longue et double crans latéraux appartiendrait plutôt à la fin du Chalcolithique ou au début du Bronze ancien (couche 6, rodézienne, des Cascades). Dans le Centre-Ouest, les poignards à dos polis font partie du même horizon chronologique puisqu'ils sont considérés comme des fossiles directeurs de l'Artenacien³⁵.

Mises à part les trois flèches du Pech d'Ax, qui pourraient dater d'un Chalcolithique ancien, le mobilier lithique s'inscrit donc dans un cadre chronologique récent (Chalcolithique final — Bronze ancien) ; il ne présente pas de formes originales et il est la preuve des fortes influences, en Quercy, des vigoureuses civilisations voisines (Rodézien et Artenacien).

Certains des autres éléments du mobilier sont de provenances différentes. Les *campaniformes* sont représentés par le tesson de La Veyrie 2, qui est à rapprocher de quelques autres campaniformes trouvés dans le sud-est du Quercy (Garel, Cazals ; Le Pech 1, Bruniquel)³⁶. Il appartient, comme eux, au grand courant des campaniformes internationaux, et il s'agit de toute évidence d'une impor-

33. G. COSTANTINI, 1967, *op. cit.*

34. J. COURTIN, 1969, *op. cit.*

35. G. BAILLOUD et C. BURNEZ : Le Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France. *B.S.P.F.*, LIX, 1962, p. 515-524, cf. p. 518.

36. R. GUICHARNAUD, 1967-68, *op. cit.*

tation (qualité de la pâte, décor). Nous n'évoquons que pour mémoire les autres tessons de poteries, malheureusement très atypiques.

Le *bouton prismatique en os à perforation en V* de Pataou est l'une des très nombreuses perles de ce type qui font du Quercy le second centre après les gisements pyrénéens. Ils sont trop connus pour qu'il soit besoin d'insister.

Le petit *poignard triangulaire en bronze*, à deux rivets, du Bretou 2 est un produit de la Civilisation du Rhône, dont l'influence s'est largement étendue sur les Causses. D'ailleurs, le mobilier du Bretou 2 paraît remarquablement homogène : les perles annulaires en cuivre, comme nous l'avons vu, ne sont pas déplacées dans un gisement du Bronze ancien, et il en est de même des pointes de flèches avec des ailerons écartés aussi longs que le pédoncule, ainsi que des perles en test. Quant aux pendeloques faites dans des coquilles perforées, G. Bailloud a attiré l'attention sur leur présence dans des contextes bien datés du Chalcolithique tardif et du début du Bronze ancien³⁷. Nous retrouvons plusieurs exemplaires de ce genre de pendentif à La Veyrie 2.

* *

En conclusion, les mobiliers du Musée de Saint-Antonin-Noble-Val fournissent un bon échantillonnage des parures et des armes déposés dans les dolmens du Quercy, et confirment à la fois leur caractère relativement tardif et leur manque de véritable originalité. Du Chalcolithique ancien, faiblement représenté, au plein Bronze ancien, le Quercy a reçu, et dans une moindre mesure diffusé, les influences venues de l'Ouest, de l'Est et même des Pyrénées, mais, faute de nombreuses stratigraphies d'habitats, les sépultures ne laissent pas pressentir, comme c'était le cas par exemple sur les Grands Causses, l'existence d'une civilisation pleinement originale en Quercy³⁸.

Jean CLOTTES et Pierre DARASSE.

37. G. BAILLOUD : La civilisation du Rhône et le Bronze ancien du Midi de la France. *R.A.E.*, XVII, 1966, p. 131-164.

38. Nous remercions bien vivement R. Fauré, qui a bien voulu dessiner les fig. 5, 10, 14, 16 et 17, avec son amabilité et son talent habituels. Nous adressons également tous nos remerciements à nos collègues et amis R. Simonnet et M. Lorblanchet pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la mise au net des illustrations.